ST

v.2
378.748
PoP1897.3

v.2.

378.748
P0P1897.3

University of Pennsylvania Library
Circulation Department

Please return this book as soon as you have finished with it. In order to avoid a fine it must be returned by the latest date stamped below.

LIBRARY USE ONLY
MAR 29 1965
LIBRARY USE ONLY
DEC 5 1971

2491 W 90M-12-48

B.C.
378.748
POP1997.3
V.2

L'AMOUR MÉDECIN.

(1665.)

Nous savons par Molière lui-même, car il nous apprend dans son Avis au lecteur, qu'en écrivant cette comédie-ballet qu'il appelle modestement "un simple crayon, un petit impromptu", composé sans autre prétention que celle d'amuser un moment le roi et la cour, il accomplit un véritable tour de force. "Il est, ajoute-t-il, le plus précipité de tous ceux que Sa Majesté m'ait commandés; et, lorsque je dirai qu'il a été proposé, fait, appris et représenté en cinq jours, je ne dirai que ce qui est vrai." (1) "L'esquisse n'en dénote pas moins la main du maître car elle contient des éléments dignes de la meilleure comédie, de celle qui connaît les hommes et les peint en traits qui ne s'oublient plus."

(1) Voyez: Les Grands Écrivains. (tome V; p.264)

L'AMOUR MÉDECIN ne doit que peu de chose aux sources étrangères (2).- D'accord; cependant, lorsque Mr. A. de Puibusque, après avoir constaté que la similitude de titres de cette comédie et de L'AMOR MEDICO de Tirzo de Molina ne prouve rien, les deux pièces n'ayant, sauf cela, aucun point de ressemblance, ce que nul ne conteste, il semble, à notre avis, qu'en déclarant sur un ton péremptoire que L'AMOUR MÉDECIN ne doit rien à personne (3), il aille un peu trop loin, comme nous pouvons nous en convaincre, sans préjudice de l'originalité que personne ne s'avisera de contester à Molière.

(2) Voyez: Calderon; par Valentin Schmidt. (p.470)

(3) Voyez: Volume II.

Si, en effet, Molière ne doit rien à L'AMOR MEDICO de Tirzo, il n'en est pas de même d'une autre pièce du même écrivain: LA VENGANZA DE TAMAR mentionnée d'abord par von Schack (4), pièce où l'on trouve le germe assez développé de la principale notion de L'AMOUR MÉDECIN. Mahrenholtz attache moins d'importance à cette source et paraît convaincu que c'est à une comédie de Lope de Vega, EL ACERO DE MADRID, que Molière a emprunté, avec certains autres traits, l'idée qu'une fille souffrant

(4) Voyez: Geschichte der dramatishen Litteratur und Kunst in Spanien. von Schack. Berlin-1845. (tome II; p.685)

300120

du mal d'amour, guérit en s'unissant à celui qu'elle aime: c'est là un lieu commun qu'il était vraiment puéril d'aller chercher au delà des Pyrennées; aussi trancherons-nous la question en faveur de LA VENGANZA DE TAMAR, où abondent les traits les plus mordants contre les pratiques médicales de l'époque de Tirzo de Molina, ce qui était de nature à plaire tout particulièrement à notre Comique.

Signalons, comme emprunt de moindre importance, le dénouement qui ressemble jusqu'à un certain point à celui du PÉDANT JOUÉ, de Cyrano de Bergerac.

(1) A: II; Sc: 5

(1) La phrase de Sganarelle qui, après la grotesque consultation des docteurs Bahis et Macroton, se dit qu'il est juste un peu plus incertain qu'il ne l'était auparavant, provient du PHORMION de Térence où Démiphon, au sortir d'une consultation qu'il vient d'avoir avec trois avocats pour savoir comment faire annuler le mariage de son fils, donne enfin sa langue aux chiens et s'écrie avec dépit: "Incertior sum multò quam dudum!" (2).

(2) A: II; Sc: 4

Enfin, outre quelques traits de la Vº scène du IIIº acte qu'il a empruntés au MÉDECIN VOLANT (3), l'une des des Farces de début que l'on croit de lui, Molière, lorsqu'il fait dire au docteur Filerin, reprochant à ses collègues leur indiscrétion et leur manque de prudence:

(3) Scène IV.

(4) Voyez: la tirade; A: III; Sc: I.

(4) "N'avez-vous point honte, messieurs, de montrer si peu de prudence pour des gens de votre âge, et de vous être querellés comme de jeunes étourdis.....?"

Molière, disons-nous, avait peut-être sous les yeux ce passage des ESSAIS de Montaigne (5), cité par Auger:

(5) Livre II; Chap: 37.

"Quand ils sont beaucoup, ils (les médecins) décrient à tous les coups le mestier.....Ils se devroient contenter du perpétuel désaccord qui se treuve ès opinions des principaux maistres et auteurs anciens de cette science, lequel n'est cogneu que des hommes versés ès livres, sans faire voir encore au peuple les controverses et inconstances de jugement qu'ils nourrissent et continuent entre eux".

Il suffira de rappeler ici que, de cette comédie, date en réalité la guerre à outrance, et sans répit désor-

mais, que nous avons vue débuter par une première et vive escarmouche dans DON JUAN et que Molière poursuivit contre la médecine et ceux qui la pratiquaient, jusqu'à son dernier soupir.

On s'est maintes fois demandé d'où provenait l'animosité du poète contre les médecins, et l'on a voulu l'attribuer à des griefs personnels. On s'est sans doute trompé car il est probable qu'elle avait uniquement sa source dans les ridicules et le charlatanisme de ceux qui pratiquaient alors l'art de guérir, et dans l'impuissance, trop souvent démontrée, de cet art qui ne reposait sur aucune observation positive.

Quoi qu'il en soit, Molière, du coup, s'engagea à fond et brûla ses vaisseaux car, pour se couper toute retraite, il n'hésita point à se lancer dans les personnalités et à montrer, sous un jour aussi grotesque qu'odieux, les sommités médicales qu'il osa désigner sous des noms si aisément reconnaissables, que le public en eut bien vite la clef.

(*) Voyez: Récréations Littéraires. (1755)

(*) D'après Brossette qui prétend tenir le renseignement de Boileau lui-même, celui-ci s'étant chargé de manigancer des sobriquets "transparents" tirés, tant bien que mal, du grec, les cinq praticiens, livrés par Molière à la risée de leurs contemporains, étaient:

DES FOUGERAIS, transformé en: DESFONANDRÈS, c'est-à-dire: Tueur d'hommes.

ESPRIT, qui bredouillait, devint: BAHIS, ou L'Aboyeur.

GUÉNAUT s'appela: MACROTON parcequ'il parlait lentement.

DACQUIN reçut le nom de TOMÈS, le Saigneur, parce qu'il préconisait la saignée à outrance.

YVELIN, lui, fut désigné sous le nom de: Filerin, qui aime les disputes, les discussions.

À l'exception de des Fougerais, ces médecins étaient ceux de la cour.

Par delicatesse, mais aussi par prudence sans doute, Molière avait épargné, en passant leurs noms sous silence, VALLOT, premier médecin du roi, et CLAUDE SÉGUIN, celui de la reine-mère, Anne d'Autriche, qui se mourait d'un cancer au sein et avait pleine confiance en son savoir.

L E M I S A N T H R O P E .
(1666)

Si jamais oeuvre fut presque absolument personnelle et unique en son genre c'est bien la comédie LE MISANTHROPE; à tel point même, qu'en l'épluchant, ligne par ligne, mot par mot, l'on a eu bien du mal à "dénicher", en dehors des emprunts que le poète s'est faits à soi-même, quelques données ou quelques réminiscences prises chez ses devanciers.

Dès le premier jour, la discussion a porté, presque exclusivement, sur les personnages et, par conséquent, les caractères de la pïèce, sur Alceste principalement, comme de juste.

Les uns, Nisard et Paul Lindau par exemple, en font pour ainsi dire une troisième incarnation de Molière lui-même, laquelle se serait déjà manifestée à deux reprises, et sous deux aspects différents, d'abord dans L'ÉCOLE DES MARIS, puis dans L'ÉCOLE DES FEMMES, pièces qui, avec LE MISANTHROPE, marqueraient trois douloureuses étapes dans sa vie privée. La première nous le ferait voir presque certain, jusqu'au dénouement, de voir ses voeux de félicité domestique se réaliser; la seconde ne serait que l'image de la triste lutte entre l'espérance et le découragement; la troisième enfin marquerait le dénouement néfaste de ce drame intime.

D'autres visent plus haut et attribuent à cette oeuvre une portée philosophique l'emportant de beaucoup sur un simple exposé d'infortunes conjugales.

Mahrenholtz, lui, la considère comme le fidèle tableau d'une société à part, celle de la cour que Molière connaissait à fond, ayant eu mille occasions de l'étudier et de l'envisager sous toutes ses faces.

Dans le même ordre d'idées, A. Vesselovsky (*), après avoir déclaré que, selon lui, Molière, sciemment ou à son insu, se peignit lui-même dans Alceste, "de sorte qu'il n'y a pas, dans toute son oeuvre, de création aussi individualiste et aussi profonde au point de vue psycholo-

(*) Voyez:
Études sur Molière;
LE MISANTHROPE.
Monographie par:
Alexis Vesselovsky.
Moscou-1881.

gique", prétend faire de Tartuffe, de don Juan et de Philinte trois abstractions,.....sorte de "trilogie" incarnant l'hypocrisie sous toutes ses formes, de l'hypocrisie religieuse à l'hypocrisie mondaine.

Coquelin aîné (1), se plaçant à un tout autre point de vue, celui du théâtre, repousse ces théories et reproche aux "critiques-écrivains" d'attribuer à Molière des visées de philosophie abstraite qu'il n'a jamais eues: "Ceux qui les lui prêtent, dit-il, font fausse route car en écrivant LE MISANTHROPE il se proposait de donner une comédie et non un drame. Or la comédie, et LE MISANTHROPE en est une dans la plus pure acception du mot, ne saurait, comme le livre, afficher des prétentions à l'apostolat; elle se contente d'un rôle plus modeste, mais non moins efficace, dont Molière n'a certainement jamais voulu qu'elle s'écartât, car il forme l'essence même de son génie (2), celui de corriger les vices des hommes par le ridicule."

C'est donc un tort de vouloir faire d'Alceste un type presque tragique; tout au contraire, il doit prêter à rire, car il incarne un travers assez commun, celui de l'homme qui, s'estimant parfait, voit le fétu dans l'oeil d'autrui et s'en offusque outre mesure.

Gérard du Boulan (3) renchérit encore sur A. Vesselovsky. En effet, à l'en croire, Alceste n'est ni le duc de Montausier, ni Molière, ni une généralité, c'est-à-dire le type de la mysanthropie; c'est un "symbolisme", à savoir, l'explosion de l'opinion publique se personnifiant dans.....un "janséniste".

Après cela il ne resterait qu'à tirer l'échelle si, heureusement, Paul Lindau, déjà cité au début, ne faisait spirituellement justice de cette hypothèse ultra-fantaisiste dans une lettre pleine de bon sens (4) où il soutient qu'il n'existe point "d'énigme" d'Alceste lequel ne représente, ni plus ni moins, que l'honnête homme de tous les pays et de tous les temps se révoltant contre le mensonge qui, lui aussi malheureusement est, et sera, de tous les pays et de tous les temps. "Molière lui-même, ajoute-t-il, nous donne le mot de l'énigme:

"Je veux qu'on soit sincère, et qu'en homme d'honneur,

Voyez aussi:
Le Moliériste
de juillet-1881.
(tome III.)

(1)
Molière
&
LE MISATHROPE:
par C. Coquelin,
de la
Comédie-Française.
Paris-1881.
Paul Ollendorf.
(1vol: in-16.)

(2) Voyez:
La Préface du TARTUFFE:
par Molière.

(3)
L'Énigme d'Alceste:
par Gérard du Boulan.
Paris; Quantin.
1879.
Voyez aussi:
Le Moliériste:
(tome 1; p. 55)

(4)
Lettre du 11 avril
1879.

On ne lâche aucun mot qui ne parte du coeur." (5) Mais le monde, hélas! n'est pas parfait; tout est, et doit être, relatif ici-bas, voire même la franchise qui, poussée à l'excès, rend la vie insupportable. Ceci explique comme quoi l'honnête, mais intolérant et atrabilaire Alceste joue parfois un rôle qui frise le ridicule et donne raison à Mr Coquelin quand il en fait un personnage de comédie.

(5) LE MISANTHROPE. A:1; Sc:1 (vers 35 & 36.)

On sait que, dès l'abord, on a prétendu y voir aussi le portrait d'un fort grand seigneur, Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier (1), l'amoureux transi de Julie de Rambouillet qui lui avait tenu la dragée haute pendant quatorze ans, avant de couronner sa flamme en daignant enfin lui octroyer sa main. Mesnard, Monval, Laur, Mahrenholtz, Schweitzer, Lotheissen, tous en un mot, s'accordent à dire que le personnage d'Alceste est fort complexe et réunit, à la fois, des traits de Montausier tel que nous le connaissons par Saint-Simon et surtout par le portrait qu'en a fait Mlle de Scudéry, sous le nom de Mégabate, l'un des héros du GRAND-CYRUS, et certains traits de Boileau lequel en convenait volontiers et, aussi bien que le noble duc, se montra on ne peut plus flatté de la supposition, puis enfin des traits de Molière lui-même.

(1) Voyez: (Saint-Simon inédit.) Alceste et Montausier par Geo. Monval; dans LE MOLIÉRISTE de nov: 1882, (p.227)

(2) Voyez: Artamène ou Le Grand Cyrus; par Madeleine de Scudéry. 1653. 7e Partie; Livre 1; (pp.507-510) Voyez aussi: Les Grands Écrivains; Notice. (tome V-p. 186.)

Est-ce là tout? Non vraiment, car une fois lancé dans la voie des hypothèses l'on ne s'arrête plus: ainsi Célimène ne peut être qu'Armande Béjart, la femme du poète; Éliante, Mlle de Brie, sa compatissante et fidèle amie; Arsinoé, l'impérieuse Duparc; Clitandre, le comte de Guiche; Acaste, Lauzun, l'un et l'autre, assure-t-on, amants de Mlle de Molière, si bien que celui-ci, au fait de la chose car alors déjà il vivait séparé de sa femme, aurait conçu l'idée, pour le moins singulière, de se venger de ses deux rivaux en affichant lui-même un genre d'infortune qui faisait retomber tout le ridicule sur le mari trompé; Philinte ne serait autre que l'insouciant Chapelle qui dut s'étonner d'être si sage; quant à Oronte, l'homme au sonnet, ne rappelle-t-il pas de tout point le duc de Saint-Aignan, ce grand seigneur qui faisait des vers; sans compter la duchesse de Longueville, alors retirée du monde, qu'à défaut d'Armande Béjart,

certains ont affublée du masque de Célimène.- Pures fantaisies et voilà tout!

Un emprunt, parfaitement avéré celui-là, c'est, comme nous l'avons dit plus haut, celui que Molière se fit à lui-même en transportant dans sa nouvelle pièce divers passages de DON GARCIE DE NAVARRE, l'infortunée tragi-comédie qu'il avait reniée, car il ne lui accorda jamais les honneurs de l'impression.

Ainsi la scène de jalousie au sujet d'une lettre, bien que les situations diffèrent dans les deux pièces, les soupçons d'Alceste étant parfaitement justifiés par les inconséquences de Célimène, tandis que ceux de don Garcie sont aussi odieux qu'incompréhensibles.

(1) Scène II.

Au 3e acte (1) un assez long passage est transcrit mot à mot. Molière, du reste, dans la pensée que DON GARCIE ne lui survivrait point, ne se fit aucun scrupule d'y puiser denouveau lorsqu'il écrivit LES FEMMES SAVANTES.

Voyons maintenant ce que LE MISANTHROPE a pris à des sources étrangères; cela se réduit à bien peu de chose.

(2) A: II; Sc: V.

Tout d'abord la tirade d'Éliante (2) sur les illusions des amoureux au sujet de leur "belle" qu'ils se plaisent à idéaliser en dépit du bon sens est une réminiscence, ou plutôt une traduction libre, d'un passage du poème LA NATURE de Lucrèce (3), ce qui est bien naturel puisque Molière, on le sait, en avait entrepris une traduction complète dans sa première jeunesse, travail qu'il ne put mener à bonne fin, faute de temps.

(3) Voyez: De Natura Rerum; Livre IV; (Vers 1142-1163) ou: Les Grands Écrivains; MOLIÈRE. Addition aux Notes. tome V; (pp.557 & 558)

Ailleurs notre poète semble s'être souvenu d'une sortie contre les "protestations d'amitié" et les "embrassades frivoles" que Quinault met dans la bouche d'Acante, l'un des personnages de sa comédie LA MÈRE COQUETTE (4), lequel dit à un certain marquis:

"Estimez-vous beaucoup l'air dont vous affectez
D'estropier les gens par vos civilités,
Ces compliments de main, ces rudes embrassades,
Ces saluts qui font peur, ces bonjours à gourmades?"

(4) La Mère Coquette; A: 1; Sc: III. Comédie jouée en 1664.

Alceste en est écoeuré, lui aussi, et s'écrie: (5)

(5) Le Misanthrope; A: 1-Sc: 1; V. 41 & suivants.

" Non, je ne puis souffrir cette lâche méthode
Qu'affectent la plupart de vos gens à la mode;

Et je ne hais rien tant que les contorsions
De tous ces grands faiseurs de protestations,
Ces affables donneurs d'embrassades frivoles,
Ces obligeants diseurs d'inutiles paroles,
Qui de civilités avec tous font combat,
Et traitent du même air l'honnête homme et le fat."

Au reste Molière avait déjà stigmatisé cette mode ridicule des embrassades banales, notamment dans LES FACHEUX (1), sans compter Montluc (2) qui s'en plaint déjà, et amèrement, dans ses Commentaires. (3)

D'après Mr Edmond Cottinet, Molière aurait trouvé l'original d'Oronte dans un épisode de la vie de Théophile de Viau (4), raconté par Boursault.

Quant à Alceste il ne serait autre que l'infortuné Viaud lui-même, victime, comme on le sait, d'abominables persécutions de la part des jésuites (5).

Enfin, la protestation de Célimène lorsque, lasse des reproches d'Alceste, elle finit par lui dire:

"Puis-je empêcher les gens de me trouver aimable?" (6)

rappelle certainement le cri du cœur d'une coquette, dans LA PRÉCAUTION INUTILE de Scarron:

" Je ne puis ni les empêcher, ni l'empêcher de m'aimer, mais je puis n'approuver pas ni son amour, ni les galanteries qu'elle lui fait faire."

++++++++++++++

(1) A:1-Sc:1; VV.99-102.
(2) 1502-1577.
(3) Édition de Ruble. Livre VI; tome III; p. 139.
(4) 1590-1626.

(5) Voyez: LE MOLIÉRISTE; (oct:1883; p.208.) Les Originaux de Pancrace & d'Oronte et la partie d'Alceste; par: Edmond Cottinet.

(6) A:II-Sc:I; V.461.

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI.

(1666)

L'on a assuré, à tort ou à raison, que Molière s'avisa de donner cette désopilante "pochade" concurremment avec LE MISANTHROPE, celui-ci destiné à un public spécial, la cour, n'ayant remporté qu'un succès d'estime auprès du gros public dont le goût, faussé par les farces et les "concetti" à l'italienne, n'était pas encore assez raffiné pour lui permettre d'apprécier le mérite intrinsèque de cette oeuvre hors ligne, dans le seul but de regagner la faveur du parterre et de relever les finances de la troupe, un peu compromises par les dernières et peu fructueuses représentations. Nous ne nous évertuerons point à vouloir élucider cette question, de médiocre intérêt après tout, et nous nous bornerons à rechercher où Molière a trouvé le germe de ce petit chef-d'oeuvre de franche gaieté et de pur esprit gaulois.

C'est un nouvel épisode de la campagne entreprise par lui contre la Faculté, aussi, quoiqu'on en ait, ramène-t-il sur le tapis la question si controversée des causes de l'invincible antipathie que Molière ne cessa de témoigner aux médecins. Louis Moland (1) relève, à ce sujet, la coïncidence frappante entre la date (1664) de la mort du fils de La Mothe le Vayer, l'ami de Molière (2), et celle (1665) où, pour la première fois, il s'en prit ouvertement à la médecine et à ses adeptes. Or Mr E. Noël, dans une autre biographie du poète (3), mentionne le même fait en l'appuyant d'une virulente sortie de Gui-Patin qui osa dire à propos de ce triste événement: "..... les médecins, lui (au fils de le Vayer) ayant donné trois fois le vin émétique, l'envoyèrent au pays dont personne ne revient." Molière lui-même, quelque temps après, avait perdu un jeune fils, ce qui n'aurait pas peu contribué à augmenter son aversion pour ceux à l'ignorance desquels il attribuait sans doute la mort de son enfant. À ce compte il aurait voulu se venger de griefs personnels, à peine jus-

(1) Oeuvres Complètes de Molière. par Louis Moland. Paris-1885. Garnier ffes.

(2) Voyez: Les Grands Ecrivains. (tome IX.) "Lettre (de Molière) à le Vayer sur la mort de son fils."

(3) Paris-1852. Garnier ffes.

-tifiés peut-être car le témoignage de Jui-Patin est sujet a caution et ne doit être accepté que sous toute reserve; aussi le docteur Liverot n'hésite-t-il pas à défendre vigoureusement la défense de ses confrères du XVIIe siècle dans une brochure intitulée Guérin et Jui-Patin dans laquelle ce dernier ne joue pas précisément le beau rôle (1). N'est-il pas plus naturel de penser que Molière, fidèle à son principe, avait tout bonnement eu vue de railler une classe de charlatans étonnés, dissimulant leur ignorance réelle sous un vain étalage de fausse érudition et de pratiques aussi absurdes que ridicules, comme nous en avons déjà fait l'observation en parlant de L'AMOUR MÉDECIN. Nous savons que les modèles ne manquaient pas alors, et Molière était un observateur trop perspicace pour ne pas avoir, dès longtemps, noté et mis en réserve pour en faire usage au moment propice, nombre de traits comiques saisis sur le vif.

(1)
Paris-1881.
Berger-Levrault.
(1 vol: in-18.)

Il avait du reste des précurseurs, témoin les vers suivants détachés d'une ode burlesque intitulée: La Consultation Médicale (XVIIe siècle) laquelle avait peut-être passé sous ses yeux (2).

(2) Voyez:
Recueil
de poésies choisies
de Montfleury,
Boursault,
Molière, &c.
&
de Molièriana;
tome III.
(Nlle d'août 1881-p. 182)

"..... .....
Et (les médecins) contestans de cette sorte,
Afin de les mettre d'accord,
Soudain le bassin on apporte.
À l'aspect de cette matière
Qui doit terminer le débat,
En tournant la teste en arrière,
Ils renouvellent leur combat;
L'un soustient qu'elle est fort louable,
L'autre qu'un mal presqu'incurable (sic)
Sur sa couleur se juge bien,
Voyant tant de bile recuite.
Et le troisième n'y voit rien
Qu'un grand amas de pituite.....&c.

Chacun d'eux propose alors les remèdes qu'il juge propres à guérir l'infortuné patient: l'un prescrit l'antimoine et les vomitifs, l'autre conseille la saignée, enfin le troisième affirme que les purgations seules suffiront, si bien que:

"..........
Parmy tant de controverses,
Et d'ordonnances diverses,
Le languissant finit ses jours.
Il tombe enfin de défaillance,
Et, pour avoir trop de secours,
Il meurt faute d'assistance."

En dehors des motifs allégués plus haut, Molière en écrivant son MÉDECIN MALGRÉ LUI, semble avoir voulu comme se délasser en passant, sans transition, du sévère au bouffon, et en revenant à sa première manière par la reprise, en sous-oeuvre, de l'une de ses farces de début, LE MÉDECIN VOLANT, dont il a transporté maints traits dans LE MÉDECIN MALGRÉ LUI, les deux suivants par exemple:

Comme Gorgibus, Géronte dit à Sganarelle qu'il craint que sa fille ne succombe à la maladie, sur quoi, dans l'une et l'autre pièce, le prétendu médecin de s'écrier: (1)

"Qu'elle s'en garde bien! Il ne faut pas qu'elle meure sans l'ordonnance du médecin."

La scène désopilante (2) où Sganarelle fait son diagnostic, Molière l'a fait passer, il est vrai, de sa farce dans sa comédie, mais c'est Ésope qui, parmi ses fables, avait inséré le conte que voici dont la traduction se trouve dans l'un des chapitres des Essais de Montaigne que Molière devait avoir souvent lu: (3)

"Ésope.....conte qu'un malade estant interrogé par son médecin quelle opération il sentoit des médicaments qu'il lui avoit donnés: "J'ai fort sué", respondit-il.- "Cela est bon!" dit le médecin. Une autre fois il lui demanda encore comment il s'étoit porté depuis: "J'ai eu un froid extrême, fit-il, et si fort tremblé".- "Cela est bon!" suivit le médecin. À la troisième fois il lui demanda derechef comment il se portoit: "Je me sens, lui dit-il, enfler et bouffir comme d'hydropisie".- "Voilà qui va bien!" ajouta le médecin. L'un de ses domestiques venant après à s'enquérir à lui de son estat.- "Certes, mon ami, respondit-il, à force de bien estre, je me meurs."

(1) Voyez:
A: II-Sc: VI
du
Médecin Malgré Lui.
et
Scène IV
du
Médecin Volant.

(2)
Le Médecin Malgré Lui.
A: II-Sc: IV.

(3)
Les Essais.
par
Michel de Montaigne.
Livre 2-Chap: 37.
(p. 156)

Auger fait observer que Cyrano de Bergerac s'est approprié ce récit, en s'attribuant le rôle du malade, dans la 12ª de ses Lettres Satiriques intitulée: "Contre Les Médecins" (1).

On sait que Molière, comme La Fontaine, aimait à butiner dans l'héritage de franche gaieté gauloise et de malicieuses facéties transmis dans les vieux contes qui délectaient nos pères. C'est ainsi que la fable qui fait le fond de sa comédie se retrouve dans un fabliau du XIIª siècle, Le Vilain Mire (2), dont la donnée générale, résumée en quelques mots, est reproduite dans la Mensa Philosophica de l'Irlandais Thibaut Anguilbert, écrite au XVª siècle (3).

Au XIIIª siècle déjà Jacques de Vitry qui, volontiers, émaillait ses homélies d'exemples empruntés aux chroniqueurs et aux légendes, relate l'aventure du Vilain Mire; cela donnerait à penser que ce fabliau, devenu si populaire doit, comme tant d'autres, être d'origine orientale et qu'il aura passé en Occident à la suite des croisades. Naturellement Molière ne dut pas l'aller chercher si loin. Le conte avait, depuis des siècles, fait le tour du monde, à telle enseigne que Bruzen de la Martinière, l'auteur de la Nouvelle Vie De Molière, placée en tête de l'édition de 1725 (4), prétend que l'aventure eut lieu sous François Ier qui fut lui-même une des personnes de l'intrigue, et, qu'ayant été racontée en présence de Louis XIV, Molière, qui se trouvait là, en fit son profit.

Mr Paul Mesnard prouve que l'assertion est dénuée de fondement parcequ'à l'époque où Molière donna la première ébauche de sa pièce, il n'avait pas encore accès à la Cour. D'après lui, on ne découvrira jamais à quelle source il en a directement emprunté le sujet. Le problème ne me paraît pas si ardu qu'on veut bien le faire car, tout en admettant que le texte même du fabliau primitif n'ait pas été connu de Molière, ce sujet, traditionnellement recueilli et propagé, circulait partout sous forme d'anecdote populaire et ne pouvait manquer de lui être très familier.

L'amusant épisode (5) où Lucinde, après avoir joué

(1)
Édition de 1663.
(pp. 172 & 173)

(2) Voyez:
Fabliaux & Contes
des Poètes Français
des XIIª, XIIIª, XIVª & XVª siècles:
par
Barbazan.
p. 86.
(Paris; 1756.)

(3)
Tractatus quartus.
De honestis ludis
& jocis.
(Chap: 18)
De Mulieribus.
Édition gothique
de
Denis Rocé
Paris; sans date.
(Folio 18.)

(4)
Amsterdam
chez Pierre Brunel.
ou:
La Haye
chez Pierre Husson.
(1725.)

(5)
Le Médecin malgré Lui:
(Ac: III; Sc: VI)

à la muette, recouvre inopinément l'usage de la parole et en abuse à tel point que Géronte prie Sganarelle de la rendre denouveau muette, est tiré de: "..... la morale comédie de celluy qui avoit espousé une femme mute", racontée par Rabelais, au chapitre XXXIV du tiers Livre (1), en ces termes:

(1) Voyez: Oeuvres de François Rabelais. par P.L. Jacob (bibliophile.) (Paul Lacroix) Paris; J. Bry aîné. (1854)

(C'est Panurge qui parle:) "..... Le bon mary vouloit qu'elle parlast. Elle parla par l'art du médicin et du chirurgien qui lui couparent un ency-liglotte qu'elle avoit soubs la langue. La parole recouverte, elle parla tant et tant, que son mary retourna au médicin pou remède de la faire taire. Le médicin respondit en son art bien avoir remèdes propres por faire parler les femmes; n'en avoir pas pour les faire taire. Remède unique estre surdité du mary contre cestuy interminable parlement de femme. Le paillard devint sourd, par ne sçai quels charmes qu'ils feirent. Puis le médicin demandant son salaire, le mary respondit qu'il estoit vraiement sourd et qu'il n'entendoit sa demande.....&c."

(2) même chapitre.

Un peu plus loin (2), Rondibilis, le médecin que Panurge vient de consulter au sujet du mariage, feignant, comme Sganarelle, un désintéressement de mauvais aloi, refuse d'une main et accepte de l'autre les honoraires qu'on lui offre pour ses services:

"..... Puis (Panurge) s'approcha de luy et luy mist en main, sans mot dire, quatre nobles à la rose. Rondibilis les print très bien, puis luy dist en effroi, comme indigné: "Hé, hé, hé, monsieur, il ne falloit rien. Grand mercy toutes fois. De meschantes gents jamais je ne prends rien. Rien jamais de gents de bien je ne refuse. Je suis tousjours à vostre commandement.- En payant? dist Panurge.- Cela s'entend.- respondit Rondibilis.....&c., &c."

(3) Voyez: Le Médecin Malgré lui. A: II; Sc: VI.

"Le latin de cuisine" que Sganarelle baragouine avec aplomb (3) "..... Deus sanctus, est-ne oratio latinas?- Etiam, oui.- Quare? pourquoi?- .....&c.", n'est autre chose qu'une citation, estropiée à dessein, des Rudimenta de Jean Despautère (4), où il est dit:

(4) Grammairien flamand. (1460-1520) cité par Auger.

"..... Deus sanctus, est-ne oratio bene latina?- Etiam.- Quare?- .....&c., &c."

À mentionner aussi une réminiscence de l'[illegible] de Térence, à propos de la plaisanterie de Sganarelle qui prétend que (1): "..... cinq ou six coups de bâton, entre gens qui s'aiment, ne font que ragaillardir l'affection ..... &c., &c." Cet argument "ad feminam" que Sganarelle met si consciencieusement en pratique rappelle, en effet, le:

(1) Voyez: Le Médecin Malgré Lui. A: I; Sc: III.

"Amantium irae, amoris integratio" (2)

du poète latin.

(2) Voyez: Andria. A: III; Sc: III.

D'autre part, l'on a prétendu que Boileau avait suggéré comme modèles à Molière le perruquier Didier l'Amour, célébré par lui dans Le Lutrin (3), et sa première femme, "clabaudeuse incorrigible, qu'il savoit étriller sans s'émouvoir", dit la Monnoye, éditeur, en 1713, des oeuvres de Nicolas Boileau Despréaux.

(3) Chant Ier; Vers 216.

Lorsque Sganarelle répond cyniquement à sa femme qui lui reproche de "manger" tout ce qu'elle a: "Tu as menti! j'en bois une partie..." (4), il ne fait que redire une vieille équivoque que l'on retrouve dans les: Joyeux Épigrammes Du Sieur De La Cirtulière (5):

(4) Voyez: Le Médecin Malgré Lui. A: I; Sc: I.

(5) 1634.

"On dit que Boutiron se ruine,
Qu'il ne déjeune, quil ne dine
Et ne soupe qu'aux cabarets;
Mais s'il y vend, ou laisse en gage,
Chaires, tables et tabourets,
Est-ce pas vivre de ménage?"

Boutiron, se parlant à lui-même:

"Denise (sa femme) est une mensongère,
Vous n'avez, depuis son départ,
Mangé tout le bien de son père,
Vous en avez bu la plupart."

Sganarelle explique à Léandre qu'il n'est pas médecin mais que, malgré cela, il trouve, après en avoir tâté, la profession si lucrative et si commode, qu'il pense continuer à se faire passer pour tel (6):

(6) A: III; Sc: I.

" .....car, dit-il, soit qu'on fasse bien, ou soit qu'on fasse mal, on est toujours payé de même sorte. La méchante besogne ne retombe jamais sur notre dos; et nous taillons comme il nous plaît sur l'étoffe où nous travaillons..... Les bévues ne sont point pour nous, et c'est toujours la faute de celui qui meurt..... Enfin le bon de cette profession, ajoute-t-il, est qu'il y a parmi les morts une honnêteté, une discrétion la plus grande du monde; et jamais on n'en voit se plaindre du médecin qui l'a tué."

(1) Voyez:
OEUVRES DE MOLIÈRE;
précédées d'un
Discours préliminaire,
par:
Petitot.
Paris; 1812.
Nicolle & Gide fils.
(6 vols: in-8°.)

Petitot (1) pense que ce passage est imité d'une Nouvelle de Cervantès, intitulée le Licencié de Vidriera. Ce dernier s'exprime ainsi:

"Le juge peut violer la justice ou la retarder; l'avocat peut, par intérêt, soutenir une mauvaise cause; le marchand peut attraper notre argent.....mais aucun d'eux ne peut nous ôter la vie. Les médecins seulsent ce droit; ils peuvent nous tuer sans crainte, sans employer d'autres armes que leurs remèdes; leurs bévues ne se découvriront jamais, parce qu'au moment même, la terre les cache à jamais."

(2) A: II; Sc: VII.
(3)
OEUVRES DE MOLIÈRE;
avec un Commentaire,
un Discours préliminaire
et une Vie.
par
M. Auger.
Paris; chez T. Desoer.
1819-1825.
(9 vols: in-8°.)
imp: par F. Didot.

Géronte se demande à quoi sert de se faire saigner quand on n'en a pas besoin (2). Auger fait remarquer, et à bon droit, que le trait est parfaitement juste(3), car il est notoire que la médecine de l'époque prescrivait sans cesse des purgations ou des saignées "de précaution", prophylactiques, dirait un esculape moderne; nous savons par les mémoires de Dangeau que Louis XIV lui-même, qui était très grand mangeur, prenait "médecine" chaque mois, en prévision de "la maladie à venir".

****

MÉLICERTE.
(1666)

MÉLICERTE, LA PASTORALE COMIQUE et LE SICILIEN, trois pièces écrites sur commande, comme l'avaient été LA PRINCESSE D'ÉLIDE et LES FÂCHEUX, ne furent, de fait, que les intermèdes d'un grand ballet désigné sous le nom de: LES PLAISIRS DE L'ÎLE ENCHANTÉE dont l'idée et le plan furent, selon toute probabilité, conçus par Benserade (*), et qui fit partie de la série de brillants divertissements offerts par Louis XIV à sa cour, du 2 décembre 1666 au 19 février 1667, à Saint-Germain.

(*)
Isaac Benserade.
(1612-1691)

Il n'y a presque rien à dire au sujet des sources, et Molière lui-même avait si piètre opinion de ce genre de productions dont il ne se chargeait qu'à contre-coeur, et uniquement pour faire plaisir au roi, qu'il ne daigna même pas achever MÉLICERTE car, Louis XIV s'étant déclaré satisfait après la première représentation, il s'en tint aux deux premiers actes, laissant l'action en suspens là où elle commençait à se nouer. Grimarest dont, en général, le témoignage est suspect, mériterait, cette fois, suivant Mr Mesnard, d'être pris au sérieux parce qu'il tient de Baron lui-même, avec lequel il était lié, les détails qu'il rapporte ainsi:

"Molière avoit écrit le rôle principal, celui de Myrtil, en vue de faire ressortir les grâces naissantes de ce célèbre acteur (Baron), alors âgé de trois ans, et qu'il aimoit à l'instar d'un fils. Comme il demeuroit chez lui, il arriva que, peu de jours avant la représentation, une vive altercation s'éleva entre le jeune garçon et la femme du poète, si bien que celui-là reçut un soufflet sans l'avoir mérité. L'enfant se sentit si mortifié de ce procédé trop leste, qu'il se sauva incontinent de la maison, alla se réfugier

auprès de la Raisin et, pour ne point avoir à remplir son rôle d'amoureux avec Armande Béjart (la femme de Molière), il eut la hardiesse de demander au roi, qui la lui accorda, la permission de se retirer."

Ce serait là ce qui aurait décidé Molière à laisser la pièce inachevée.

Il n'y a aucun doute quant à la provenance de MÉLICERTE; c'est l'épisode de Timarète et de Césostris, personnages du Grand-Cyrus de Mlle de Scudéry, qui en a fourni la donnée (1). Cependant la gracieuse strophe où Myrtil, s'adressant au moineau en cage qu'il va offrir à Mélicerte, lui dit qu'il envie son sort(2), est une réminiscence de l'ode de Catulle:

AD PASSERUM LESBIAE. (2)

Passer, deliciae meae puellae,
Quicum ludere, quem in sinu tenere,
Cui primum digitum dare ad petenti,
Et acris solet incitare morsus:
.....
Tecum ludere, sicut ipsa, possem,
Et tristis animi levare curas.
..... &c., &c.

Quant à l'idée du dialogue entre Mélicerte et Corinne (4), elle avait été mise en oeuvre par Rotrou dans sa comédie: LES DEUX SOEURS (5), où Molière a dû la prendre.

(1) Voyez:
Histoire de Césostris
&
de Timarète:
IIe Livre de la
VIe partie
d'Artamène
ou
le Grand-Cyrus.
tome VI: pp. 557-922
de l'édition de 1651,
publiée chez:
Augustin Courbé.
Paris.
(in-8o)

(2) Mélicerte;
A: I; Sc: V.

(3) Carmen LI.

Voyez: LE MOLIÉRISTE
No 52
Juillet 1880.
(p. 99)
Molière & Catulle.
par
L.....

(4) Mélicerte;
A: II; Sc: I.

(5)
1645.

P A S T O R A L E C O M I Q U E .
(1667)

On ne possède de LA PASTORALE COMIQUE, espèce de "berderie" qui, le 5 janvier 1667, se substitua à MÉLICERTE, qu'une série de couplets médiocres recueillis dans la partition de Lulli qui y avait adapté la musique, ou lesquels plutôt avaient dû sans doute s'adapter à sa musique; quant au reste Molière l'aurait jeté au feu avant de mourir.

On a fait toutefois un rapprochement qui mérite mention (1), entre deux couplets débutant ainsi:

"Croyez-moi, hâtons-nous ma Sylvie.....&c."

chantés à la fin de la pastorale par une Egyptienne, et l'Ode V de Catulle à Lesbie:

(1) Voyez: Le Moliériste; Nº de juillet 1883; (p. 99) MOLIÈRE & CATULLE. par L.....

AD LESBIAM. (2)

"Vivamus, mea Lesbia, atque amemus,
Rumoresque senum severiorum
Omne unius aestimemus assis.
Soles occidere et redire possunt
Nobis, quem semel occidit brevis lux
Nox est perpetua una dormienda.
Da me basia mille, deinde centum;
Dein usque altera mille, deinde centum;
Dein, cum millia multa fecerimus,
Conturbabimus illa, ne sciamus,
Aut ne quis malus invidere possit,
Cum tantum sciat esse basiorum."

(2) Carmen V.

SECOND AIR. (3)

"Croyez-moi, hâtons-nous, ma Sylvie,
Usons bien des moments précieux;
Contentons ici notre envie,

(3) Scène XV.

De nos ans le feu nous y convie,
Nous ne saurions, vous et moi, faire mieux.

Quand l'hiver a glacé nos guérets,
Le printemps vient reprendre sa place,
Et ramène à nos champs leurs attraits;
Mais, hélas! quand l'âge nous glace,
Nos beaux yeux ne reviennent jamais.
&c., &c."

****

LE SICILIEN

ou

L'AMOUR PEINTRE.

(1667)

Molière a probablement emprunté le livret de cette petite pièce, soit aux Italiens, soit aux Espagnols, l'idée d'y introduire des esclaves, comme jadis dans L'ÉTOURDI, en est une preuve certaine car c'est en Sicile, encore plus qu'en Espagne, pays si longtemps occupés, l'un et l'autre, par les Sarrasins, que se maintint le plus opiniâtrément l'esclavage proprement dit lequel, affirme-t-on, ne prit légalement fin qu'en 1812, bien qu'alors il n'existât plus de fait. Tant que durèrent les incursions et les expéditions maritimes des corsaires barbaresques et turcs, l'on pratiquait, de part et d'autre, la chasse à l'homme et les captifs, faits à terre ou en pleine mer, étaient réduits en servitude à titre de représailles. Avec l'en-tête de la pièce, c'est là le seul indice d'une source étrangère en ce qui concerne LE SICILIEN, mais cette source même est restée inconnue. Aimé-Martin a pourtant découvert un passage imité de Rabelais, avec cette réserve qu'on le trouve aussi dans L'ÉCOLE DES MARIS (1), à savoir celui où l'esclave grecque Isidore (2) dit à don Pèdre, pour dissiper ses soupçons, qu'il a tort de se montrer si jaloux vu que la possession d'un coeur est mal assurée lorsqu'on prétend le retenir de force; que le meilleur moyen d'avancer ses affaires pour le galant qui courtise une belle au pouvoir d'un rival, c'est précisément d'exciter sa jalousie pour le

(1) L'École des Maris; A: I; Sc: VI (entre Ergaste & Valère)

(2) Le Sicilien; Scène VII.

rendre insupportable et pour profiter ainsi du dépit qu'inspirent à toute femme la contrainte et la servitude.

Or, Carpallin, dans PANTAGRUEL, se vante sans vergogne, d'avoir maintes et maintes fois usé de ce stratagème avec un notable succès (*) :

(*) Chapitre XXXIV du tiers Livre.

"Au temps, dist Carpalin, que j'estois ruffien à Orléans, je n'avois couleur de rhétorique plus valable, ne argument plus persuasif envers les dames, pour les mettre aux toiles, at attirer au jeu d'amours, que vivement, apertement, détestablement remonstrant comme leurs marys estoient d'elles jaloux.....&c., &c."

****

A M P H I T R Y O N .

(1668)

Molière, comme s'il eût cédé à un sentiment de lassitude, ou plutôt de dégout et de découragement, après tous ces intermèdes de commande, n'avait rien produit de nouveau depuis près d'un an, de sorte que, quand il parut, l'AMPHITRYON fit l'effet d'une brillante rentrée après une relâche prolongée; ce fut en même temps comme une résurrection du théâtre antique sous une forme toute nouvelle (1).

On se demande pourquoi Molière s'avise subitement d'avoir de nouveau recours à Plaute et d'où lui vint l'idée d'écrire un AMPHITRYON, sujet emprunté déjà par le Comique latin lui-même à l'ancien répertoire grec, et mis en oeuvre depuis, en Italie, par Ludovico Dolce dans sa comédie IL MARITO (2); en Portugal, dans une comédie en vers OS ANFITRIOENS (3), par Camoens; en Espagne, par Peréz de Oliva qui avait écrit LA COMEDIA DE AMFITRION en prose; 4 et, ce qui nous intéresse davantage, en France où Rotrou avait, en 1636, fait jouer par la troupe du Marais sa comédie LES DEUX SOSIES, avec un succès éclatant qui ne se démentit pas de longtemps car, en 1750, on la donnait encore au même théâtre sous le titre de: LA NAISSANCE D'HERCULE, et rehaussée par un merveilleux appareil scénique. Ceci motiva sans doute le choix de ce même sujet par Molière, incité peut-être par ses camarades, comme il l'avait été à propos du FESTIN DE PIERRE, à donner une pièce du même genre que celle que le théâtre rival avait mise en vogue tout en réalisant de grosses recettes. Il serait maintenant intéressant de savoir si Molière s'est uniquement inspiré du modèle antique, s'il n'a puisé que chez Rotrou, son contemporain, ou enfin s'il les a mis également l'un et l'autre à contribution.

(1) Voyez:
Les Grands Ecrivains;
tome VI; p. 112;
et aussi:
pp. 349 et suivantes.

(2)
In Vinegia; 1545.

(3)
imprimée en 1587.

(4)
(1529.)
Voyez:
L'Histoire Comparée des Littératures:
Espagnole & Française.
par Ad. de Puibusque.
1844.
tome I; pp. 474-475.

"L'AMPHITRYON, dit Grimarest (1), passa tout d'une voix.....cependant un "savantasse" n'en voulut point tenir compte à Molière.- "Comment! disait-il, il a tout pris sur Rotrou, et Rotrou sur Plaute. Je ne vois pas pourquoi on applaudit des plagiaires.....&c."

Reinhardstoettner (2), lequel est à classer parmi les quelques critiques allemands qui, de parti pris, se plaisent à dénigrer les oeuvres de Molière, et sur le compte desquels un de leurs compatriotes plus impartial, le Dr Peters (3), s'exprime ainsi:".....es sind nur wenige deutsche Gelehrte die, teils aus engherzigem Patrictismus, wie W. von Schlegel und Eichendorff, teils aus vorgefasster Antipathie gegen alles Franzoesische, wie Schack und Klein, dem groessten Lustspieler aller Zeiten seine Krone zu rauben versucht haben.....&c., &c." Reinhardstoettner, dis-je, se range naturellement à l'avis du "savantasse" mentionné par Grimarest et déclare, sans ambages, que Molière doit à Rotrou plan, agencement des scènes, dialogue même ".....bien que ce dernier, ajoute-t-il, dérive de la source commune."- "Ordinairement, dit-il encore, les commentateurs prennent ardemment le parti de leur écrivain favori.....", ceci à l'adresse de Mahrenholtz (4) qui, j'en conviens, tombe dans l'excès contraire en soutenant qu'il est difficile de prouver que Molière se soit servi des DEUX SOSIES de Rotrou. Paul Mesnard n'a garde d'être aussi affirmatif:

(5) "Molière, dit-il, n'est pas plus le plagiaire de Rotrou que de Plaute; et si on voulait qu'il le fût de celui-là, il le serait aussi bien de celui-ci car il les a mis tous les deux à contribution. Il n'était pas homme à ne pas s'inspirer directement du vrai, de l'antique modèle. Mais, en l'ayant sous les yeux, il a jeté quelques regards à côté sur l'imitateur français, son devancier: cela est certain. Il n'y avait là aucune fraude; Rotrou était dans toutes les mémoires, et il n'était pas douteux que les emprunts qui lui étaient faits seraient reconnus. Qu'importait? Molière-

(1) Voyez:
Vie
de
Monsieur de Molière.
1705.
(pp. 190-192)

(2) Voyez:
PLAUTUS.
Zweitere Bearbeitungen
Plautinischer Lustspiele;
von
K. von Reinhardstoettner.
Leipzig;
W. Friederich.
(S. 183)

(3) Voyez:
Sa thèse sur les sources
de
L'AVARE.

(4) Voyez:
Molière's
Leben und Werke.
(p. 226)

(5) Voyez:
Les Grands Écrivains.
tome VI; p.331.

re sentait bien que, dans le grand et public domaine de la Comédie, tout lui appartenait parce qu'il savait tout féconder rt améliorer."

Comme l'avait fait son précurseur latin qui avait souvent habillé à la romaine les personnages empruntés par lui au répertoire grec, notre poète comique ne se fit,pas plus que lui,scrupule de transformer les siens en personnages français, chaque fois que la situation s'y prêtait. Ainsi, chez lui, Jupiter parle à Alcmène sur un ton tout autre que chez Plaute et Alcmène elle-même que, par respect des convenances, il n'eut jamais présentée sur une scène moderne dans la condition "ultra-intéressante" où nous la voyons dans la comédie latine, Alcmène, dis-je, n'est plus la femme soumise et respaectueuse de l'antiquité, acceptant humblement les reproches immérités dont l'accable son mari en courroux; non, c'est la femme des temps modernes qui, sûre de son innocence, et froissée jusqu'au fond du coeur par ce qu'elle considère comme d'injustes et iniques soupçons, regimbe contre son prétendu "maître et seigneur" au point de repousser les avances qu'il lui fait ensuite pour regagner ses bonnes grâces avec son pardon. Au demeurant il est notoire que Molière, chaque fois qu'il fait un emprunt au théâtre antique, relève le caractère de la femme pour en faire un type conforme à notre conception du rôle qui lui appartient dans la société moderne.

Comme il a été dit plus haut, il a puisé à pleines mains, aussi bien chez Plaute que chez Rotrou, mais surtout chez le premier, sans préjudice de ce qui lui appartient en propre, c'est à dire de la part la plus importante car, comme nous venons de le voir à propos du caractère de la femme, elle porte toujours, cette part, le cachet indélébile de sa puissante personnalité. Quelle pierre de touche va nous mettre à même de démêler dans l'AMPHITRYON de Molière la part respective de ses deux modèles et devanciers? Il suffira de procéder par comparaison et par élimination, comme cela se pratique en recherchant la solution d'un problème historique. Qu'un même passage se retrouve,

par exemple, dans ces trois comédies, l'on pourra raisonnablement en inférer que Plaute est, dans ce cas, le créancier des deux autres; si ce trait ou cette comédie n'existe que chez ces derniers, les présomptions de priorité seront en faveur de Rotrou, avec la restriction toutefois que les deux écrivains français ayant exploité la même veine, ont pu fortuitement se rencontrer sur la même idée et l'exprimer presque sous la même forme. Enfin, tout ce qui ne se se trouvera que chez Molière, ou sera seulement une ébauche chez ses précurseurs, lui appartiendra en propre.

Nous allons donc procéder ainsi.

Passages où la priorité doit revenir à Plaute:

(1°) Priorité à Plaute.

PLAUTE.	ROTROU.	MOLIÈRE.
Amphitruo;	Les Deux Sosies.	Amphitryon.
A:I-Sc:I	A:I-Sc:II	A:I-Sc:II
Sosia.	Sosie.	Sosie.
"Mira sunt, nisi latuit intus illic in illac hirnea Factum'st illud, ut ego illeic viri hirneam ebiberim meri."	"Je suis sans repartie après cette merveille S'il n'étoit, par hasard, dans la bouteille."	"Cette preuve sans pareille En sa faveur conclut bien; Et l'on n'y peut dire rien, S'il n'étoit dans la bouteille."

La plaisanterie appartient à Plaute, seulement ici, comme l'a dit P. Mesnard, Molière devait avoir Rotrou "sous les yeux" pour l'avoir rendue si heureusement.

(2°) Priorité à Plaute.

PLAUTE.	ROTROU.	MOLIÈRE.
A:IV-Sc:II	A:IV-Sc:II	A:III-Sc:II
Mercurius.	Mercure.	Mercure.
"..... Quid me adspectas, stolide! quid nunc vis tibi! aut cuis tu es homo?"	"Hé bien! mas-tu, stupide! assez considéré? Si l'on marchoit des yeux, il m'auroit dévoré."	"Hé bien! qu'est-ce? M'as-tu tout parcouru par ordre? M'as-tu de tes gros yeux assez considéré? Comme il les écarquille, et tirait effaré! Si des regards on pouvoit dévorer, Il m'auroit déjà dévoré."

Molière a pris le trait de la fin à Rotrou car il n'y en a pas trace dans Plaute.

(3º) Priorité à Rotrou.

Parce que les passages suivants ne se trouvent pas dans Plaute.

ROTROU.	MOLIÈRE.
A: V-Sc: VI	A: III-Sc: VI
Amphitryon.	Amphitryon.
"Elle a failli pourtant, d'une ou d'autre façon; S'agissant de l'honneur, l'erreur même est un crime."	"Ah! sur le fait dont il s'agit L'erreur simple devient un crime véritable, Et sans consentement l'innocence a mérit. De semblables erreurs, quelque jour qu'on leur donne, Touchent les endroits délicats; Et la raison bien souvent les pardonne, Que l'honneur et l'amour ne les pardonnent pas."

Le passage où Sosie fait ses réserves au sujet de la révélation que Jupiter daigne faire à l'infortuné Amphitryon sur la prochaine naissance d'Hercule revient, de plein droit à Rotrou:

ROTROU.	MOLIÈRE.
A: V-Sc: VI	A: III-Sc: VII
Sosie.	Sosie.
"Cet horreur, ce me semble, est un triste avantage, Or appelle cela lui sucrer le breuvage."	"Le seigneur Jupiter sait dorer la pilule."

Quant aux deux vers suivants, si connus qu'ils ont fait d'Amphitryon le synonyme de quiconque reçoit à sa table, on trouve le germe de l'idée chez Plaute, mais c'est évidemment à Rotrou que Molière l'a empruntée:

(4º) Priorité à Rotrou.

PLAUTE.	ROTROU.	MOLIÈRE.
	A: IV-Sc: V	A: III-Sc: V
Jupiter & Sosia.	Sosie.	Sosie.

[illegible] fait dire à Jupiter, sur ces traits d'Amphitryon:

"Tangor ad nosl esurio."

et [illegible] de répondre d'un ton [illegible]:

"Vir' tibi hunc vesicam!"

"Point, point d'Amphitryon où l'on ne dine point!"

"Le véritable Amphitryon est l'Amphitryon où l'on dine."

On voit, sans qu'il soit nécessaire de multiplier les comparaisons, qu'effectivement Molière a fait pas mal d'emprunts à Rotrou; mais de là à prétendre qu'il lui doit tout, il y a de la marge. Et d'abord il serait absurde et inadmissible de supposer qu'il ne se soit même pas donné la peine de revoir l'original dont, avec Térence, il faisait sa lecture favorite; mais surtout, qu'ayant sans cesse à se défendre contre des accusations de plagiat, il se soit plu à les provoquer et à les justifier en copiant platement l'un de ses contemporains le plus en renom. Outre qu'en droit il a serré le texte latin de plus près que ne l'a fait Rotrou, il a été seul à découvrir dans Plaute et à développer le germe de l'idée du ménage de Sosie et de Cléanthis, sa déplaisante et acariâtre moitié, pour amener un piquant contraste avec les amours de Jupiter et d'Alcmène.

Le prologue, qui n'a rien de commun avec celui du poète latin, et où Mercure se rit des scrupules de la Nuit qu'il vient prier de ralentir sa marche, et dont la pudeur s'effarouche à l'idée du singulier service que le cynique messager des dieux lui enjoint de rendre à Jupiter pour prolonger ses plaisirs, a dû être suggéré à Molière par ces deux vers:

Mercurius.

(*) "Perge, Nox, ut obcepisti; gere patri morem meo.
Optume, optume, optumam operandas; datam pulc[illegible]
locas."

Molière s'est surtout écarté de Rotrou en ce qu'il a éliminé de l'original certaines équivoques scabreuses que celui-ci a pieusement conservées, et ne s'est pas, comme lui, trop asservi à l'imitation de la comédie latine, se rendant compte que, lour le public de son époque, il fallait entièrement dépouiller l'antique légende de son élément sérieux.

****oOo****

OU

MARI CONFONDU.

(1668)

Pour cette petite comédie qui, à ses yeux, ne devait être qu'une simple pochade, Molière, laissant provisoirement Plaute de côté, se souvint fort à propos de l'une de ses premières farces, LA JALOUSIE DU BARBOUILLÉ, provenant elle-même, nous le savons, de quelque canevas italien, ou plutôt, du DÉCAMERON de Boccace.

Il y a, en outre, beaucoup d'analogie avec certaines données de L'ÉCOLE DES FEMMES, car George Dandin est toujours averti des infidélités de sa femme, comme Arnolphe l'est des ruses de son ingénue, ce qui n'empêche ni l'un, ni l'autre de finir par jouer un rôle, tout indiqué, de dupe. Je viens de dire que la fable même de la pièce se trouve dans deux des contes de Boccace (1) auxquels Molière l'a sans doute empruntée, sans chercher plus loin, et sans se préoccuper de leur propre origine qui est fort ancienne et qu'il devait ignorer, à moins qu'elle ne lui eût été transmise par tradition orale. La IVe NOUVELLE a fourni le sujet des deux dernières scènes, où se renouvelle l'amusant épisode du puits dont nous avons parlé tout au long à propos des sources de LA JALOUSIE DU BARBOUILLÉ (2)

(1) Voyez: NOUVELLES IV & VIII de la VIIe journée.

(2) Voyez: ci-dessus - p.5

Le sujet de cette NOUVELLE remonte au XIIe siècle et même plus haut. En tout cas, il se trouve déjà dans la DISCIPLINA CLERICALIS de l'Aragonais Pierre Alphonse (3). Ce livre fut traduit au XVe siècle, en prose française, sous le titre de LA DISCIPLINE DU CLERGIE; enfin cette traduction fut, plus tard, mise en vers de huit syllabes et prit le nom de LE CASTOIEMENT D'UN PÈRE À SON FILS.

(3) né en 1062

Un ouvrage différent, écrit en latin entre les an-

années 1184 et 1212 par un moine de l'abbaye de Haute Selve (Alta Sylva) nommé Dam Jehans, porte le titre de DOLOPATHOS, sive DE REGE et SEPTEM SAPIENTIBUS. Il fut traduit en vers français et intitulé: LI ROMANS DE DOLOPATHOS par un clerc nommé Herbers qui le dédia au roi Philippe-Auguste.

Original et traduction contiennent le récit d'une scène conjugale analogue à celle que l'on retrouve chez Boccace et chez Molière lequel, en plus, prit dans la XIIIe Nouvelle de la même "Journée", l'idée de faire de George Dandin une victime de l'alliance de la roture avec la noblesse. (1)

La sortie de Claudine répondant à Lubin qui implore un petit baiser "en à-compte" sur le mariage: "Hé! que nenni, j'y ai déjà été attrapée - Adieu!" est, très probablement empruntée à un conte du sieur d'Ouville (2) conte où il s'agit de certaine donzelle qui, fiancée une longue année durant, s'était obstinément refusée à accorder ne fût-ce que l'ombre de la moindre prérogative au soupirant, en dépit de toutes ses instances. Or, le mariage conclu, il lui avoue franchement que si elle eût cédé une seule fois à ses objurgations, il ne l'aurait point épousée - à quoi la jeune mariée de répliquer étourdiment: "Vrayment, je n'avois garde d'être si sotte; j'y avois déjà été attrapée deux ou trois fois!"

(1) Voyez:
Acte II,
Fin de la Ie Scène.

(2) Voyez:
CONTES
AUX HEURES PERDUES.
du Sieur d'Ouville.
(frère de Boisrobert.)
1643.
IIe partie-p.11
Ier Conte intitulé:
ADVETE D'UNE JEUNE FEMME
A SON MARY
LA PREMIERE NUIT
DE SES NOCES:

****oOo****

L'AVARE.

(1668)

Avec L'AVARE, Molière, est-il besoin de le dire? revint à son poète favori, Plaute, pour extraire de sa comédie L'AULULAIRE une notable partie des matériaux qui allaient lui servir à enfanter un nouveau chef-d'oeuvre; à commencer par le nom de son principal personnage, Harpagon, qu'il avait trouvé, non chez Plaute même, il est vrai., mais dans le SUPPLEMENTUM qu'Urseus Codrus écrivit au XVº siècle, pour essayer de combler la lacune du Mss. mutilé de L'AULULAIRE, et où nous lisons: (1)

(1) A.V-Sc.II.

Strobilus..

"....
Quos HARPAGONES, HARPAGIAS et TANTALOS
Vocare soleo, in opipus magnis pauperes,
Et sitibundos in medio Oceani gurgite:
Nullae, illis, satis divitiae sunt....&c."

Si l'on s'en rapporte à Riccoboni, on en arrive à dire, comme il le fait dans ses OBSERVATIONS SUR LA COMÉDIE ET LE GÉNIE DE MOLIÈRE (2), ".....que l'on ne saurait, dans la comédie de L'AVARE tout entière, trouver quatre scènes qui soient inventées par Molière."

(2) Voyez: p.186

Mais, d'autre part, si l'on se range à l'avis de Voltaire, il n'y aurait dans cette même comédie que: "..... ....quelques idées prises dans Plaute, et embellies par Molière.....en dehors desquelles tout le reste de la pièce est de lui (Molière), caractères, intrigues, plaisanteries - il n'a imité que quelques lignes." (3)

(3) Voyez: LE SOMMAIRE DE L'AVARE. par Voltaire.

Quel peut bien être le juste milieu entre ces deux opinions extrêmes et si contradictoires?- Riccoboni ne mérite aucune confiance car, en sa double qualité d'Italien et de membre de la troupe rivale italienne, il s'évertue à faire, partout et en toute circonstance, de notre incomparable Comique le tributaire de sa littérature

nationale (1), alors qu'il est prouvé, au contraire, qu'il intervertit les rôles et que les farces italiennes qu'il cite comme ayant servi de modèles à Molière, étant postérieures aux productions de celui-ci, ont probablement des obligations envers lui.

(2) Wilhelm von Schlegel affecte, lui, d'adopter l'opinion de Voltaire, mais en vue seulement de rabaisser Molière au-dessous de Plaute et de dénigrer, toujours par haine de tout ce qui est français (3), notre comédie nationale, créée par notre poète, au profit de la comédie latine, ne pouvant le faire à celui de la comédie allemande. Heureusement il n'a pas fait école, et la critique allemande, à peu d'exceptions près, de Goethe à Paul Lindau, à W. Knoerich, à Mahrenholtz, à Schweitzer et à d'autres encore, se plaçant au-dessus de mesquins préjugés nationaux, déplacés en pareille matière, l'a hautement désavoué parce qu'elle estime, avec raison, que les production du génie sont le patrimoine, non seulement d'un peuple quelconque, mais de l'humanité entière qu'elles honorent.

Ce qui ressort bien clairement de la lecture, même superficielle, des deux comédies, latine et française, c'est que Molière, tout en modifiant de la façon la plus heureuse caractères, situations, traits comiques et plaisanteries, pour présenter un tout harmonieux, en rapport avec la société et les moeurs de son temps, a largement usé, vis-à-vis de Plaute, du privilège "de prendre son bien où il le trouvait".

Ainsi, la même fable fait le fond des deux pièces car, d'un côté comme de l'autre, il y est question d'un trésor jalousement gardé, mais, en fin de compte, volé par un astucieux valet, non pour son propre avantage, mais pour avancer le mariage de son jeune maître; celui-ci, trop honnête pour profiter de cette bonne aubaine, restitue ce bien mal acquis, et cette bonne action lui porte bonheur en ce sens qu'il finit par l'emporter sur le rival favorisé. Dans les deux cas, l'avare se méfie de tous ceux qui l'entourent et se montre, tantôt brutal et despotique, tantôt cauteleux et prudent. Il

(1) Voyez:
MOLIÈRE ET LA COMÉDIE ITALIENNE.
par Louis Moland.
Paris; Didier.
1867
(1 vol: in-4°)
&
DIE QUELLEN DES AVARES von MOLIÈRE.
(in der Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur.
(pp.51 & suiv:)
von W. Knörich.

(2)
ÜBER DRAMATISCHE KUNST & LITTERATUR.
von
Aug. Wilhelm von Schlegel.
Heidelberg;
Mohr und Zimmer.
(1809-1811.)

(3)
Voyez ci-dessus:
P.94-Note II.

abonde en ressources pour éviter de lâcher la moindre parcelle de son bien, puis se trahit, par excès même de précautions.

Il y a aussi une ressemblance indiscutable entre Anselme et Mégadore, aussi coulants l'un que l'autre à l'égard de la dot et des frais de noce et d'établissement.

(1) AULULARIA A.IV-Sc.IX L'AVARE A.IV-Sc.VII

Molière doit encore à Plaute le monologue (1) où l'avare exhale son désespoir lorsqu'il se voit dépouillé de son trésor, ainsi que la plaisante équivoque, amenée par cet incident, entre lui et l'amant, l'un parlant de son magot perdu et l'autre de sa belle (2):

(2) AULULARIA A.IV-Sc.X L'AVARE A.V-Sc.III

"Cur id ausus facere ut id, quod non tuum esset, tangeres?"

dit Euclion à Lyconidas.- Harpagon fait la même question à Valère:

"Hé! dis-moi donc un peu: tu n'y as point touché?"

et l'autre, se méprenant, proteste de la pureté de ses intentions à l'égard de la jeune fille qu'il croit en cause et qu'il veut épouser, ne se doutant pas qu'il s'agit du trésor dérobé.

Et surtout n'oublions pas la scène, d'un si excellent comique, où Harpagon, ayant surpris La Flèche chez lui, insiste pour le fouiller avant de le mettre à la porte. Ici, Molière a refondu deux scènes de L'AULULAIRE en une seule (3), faisant de la vieille esclave Staphyle et du cuisinier Congrion un seul et même personnage, La Flèche, l'impudent valet de Cléante. Tous les détails de la perquisition sont identiques dans les deux comédies, sauf que, dans celle de Molière, le manteau et la tunique sont remplacés par le haut-de-chausses et les poches; les deux scènes respectives sont égayées par la résistance et répliques des pendards, esclaves et valet, et Harpagon, comme Euclion, passe tour à tour de la prière à la menace, et vice-versa. Mais ici Molière l'emporte sur son modèle, car il met le comble au comique avec son naif:

(3) AULULARIA A.IV-Sc.IV L'AVARE A.I-Sc.III

"Je te le mets sur la conscience au moins!"

Il y a encore d'autres emprunts, mais de moindre importance et que, faute d'espace, nous passerons sous silence.

Ayant critiqué Reinhardstoettner au sujet de ses appréciations sur les emprunts faits par Molière à Rotrou dans DON JUAN, je me fais, en revanche, un plaisir et un devoir de transcrire ici sa conclusion sur L'AVARE au point de vue des emprunts à Plaute: (1)

(1) Voyez:
PLAUTUS.
"Spatere Bearbeitungen Plautischer Lustspiele."
(pp.291 & 295,296)

"Cette admirable création, dit-il en substance, date de 1667..... En dépit des jugements adverses portés contre Molière, il faut se ranger parmi ceux qui reconnaissent chez lui un notable progrès sur Plaute, et constater avec Mahrenholtz que, partout, il a su embellir et perfectionner son modèle. Que de nouvelles scènes n'a-t-il pas créées en effet! Quelle oeuvre parfaite n'a-t-il pas su produire, tout en respectant l'original! Chaque trait, chaque mot pour ainsi dire, remonte à la source et, néanmoins, s'adapte admirablement aux exigences et aux conventions du théâtre moderne. Le vieux poète ne peut que remercier son émule français d'avoir rendu ses comédies si populaires, et d'en avoir, pour les siècles à venir, gratifié, sous une forme si classique, le théâtre chez toutes les nations."

Où maintenant Molière a-t-il trouvé, pour se l'approprier, l'argument par excellence, celui qui répond à tout, le fameux "sans dot" (2) qu'Harpagon oppose obstinément à toutes les bonnes raisons que tâche de faire valoir le pauvre Valère, plaidant la cause de sa soeur?- Est-ce chez Plaute, chez Gelli, chez Larivey, chez Rotrou ou ailleurs?- Charles Labitte, Paul Mesnard, W. Knoerich et d'autres pensent qu'il s'est contenté d'imiter, ici encore, le poète latin qui, en effet, a mis dans la bouche d'Eulion le même argument qu'il s'obstine, lui aussi, à ressasser:

(2)
L'AVARE.
A.I-Sc.V

(3) "Virginem habeo grandem, dote cassam atque incolocabilem....."

(3)
AULULARIA.
A.II-Sc.II;
(Vers:148, 195, 211, 213, 214)

"....at nihil est dotis, quod dem."

"His legibus, cum illa dote, quam tibi dixi."

"..... Illud facito ut memineris
Convenisse ut, ne quid dotis mea ad te adferret filia."

(1) Voyez:
LE MÉNAGIANA.
Addition de la Monnoye.
(tome III-p.152)

D'autre part LE MÉNAGIANA (1) prétend que c'est à LA SPORTA de Giovanni Galli que revient la priorité, vu que dans cette pièce nous trouvons un père alléguant le même motif pour imposer à sa fille un gendre de son choix.

(2)
Nouvelle Édition de
L'AVARE
par
Ch.L. Livet.
Paris-P.Dupont.
1883.
(in-18)

Charles Livet (2) fait observer qu'avant Molière, Larivey s'était souvenu de l'entretien d'Euclion et de Mégadore dans l'une de ses comédies, LE MORFONDU, (3) où Lazarre, vieillard amoureux de Lucrèce, déclare au père de celle-ci que: "..... s'il la luy vouloit donner toute nuë, il la vestiroit de toutes sortes d'accoustremens, la bagueroit, feroit les nopces et la doueroit de tout son bien.....", considération qui, bien entendu, l'emporte sur toute autre aux yeux du père avare. C'eût été chercher bien loin ce que Molière n'avait qu'à prendre, tout formulé, chez son modèle latin auquel il était déjà redevable de tant de traits comiques et de spirituelles saillies. A ce compte il faudrait aussi, ce que, du reste, l'on n'a pas manqué de faire, considérer L'AVARE comme étant tributaire d'une autre comédie du même adaptateur, tirée par lui de L'ARIDOZIO (4) de Lorenzino de Medici, et intitulée LES ESPRITS (5), comédie où il y a certaines réminiscences de L'AULULAIRE, entre autres la scène de l'avare Séverin auquel on vient de voler son cher trésor, scène fort bien rendue mais, comme chez Molière, copiée sur Plaute. D'autres similitudes entre les deux comédies françaises ne prouvent qu'une chose, c'est que, travaillant d'après le même modèle, les deux écrivains ne pouvaient manquer de "se rencontrer, sans le savoir, sur les mêmes traces....." (6). de tomber sur une même idée et de l'exprimer à peu près sous la même forme.

(3)
1579.

(4)
1548.
(5)
1579.
Voyez:
LES GRANDS ÉCRIVAINS
"Molière"
(tome VII;
pp.21 & suivantes.)

Tout ce que l'on peut et doit, en bonne conscience, mettre au crédit de Larivey c'est le dénouement amené, de part et d'autre, par le retour inopiné d'un père que l'on croyait mort depuis de longues années, d'autant plus que cette même idée est mise en oeuvre dans une

(6) Voyez:
Lettres de F.Pétrarque
à
J.Boccace.
Lettre IX-sur Le Dante.)

autre comédie du même écrivain, LA VEFVE (1), imitée, ou plutôt, traduite par lui de LA VEDOVA, "Comedia fatecissima di M. Nicolò Buonaparte, cittadino fiorentino, nuovamente data in luce." (2)

En outre, il se pourrait fort bien que Molière y ait trouvé, dans la personne de l'entremetteuse Guillemette, un modèle pour sa Frosine, question de moralité, ou plutôt d'immoralité à part. En effet, comme Frosine avec son maître (3), cette Guillemette tâche d'en faire accroire au vieil Ambroise, pris d'un amour sénile pour la belle veuve, amour qu'il s'agit d'exploiter. Aussi lui dit-elle (4) : "Je pense.....que cette madame Clémentine vous ayme comme ses menus boyaux: car je ne suis jamais auprès d'elle qu'elle ne me parle de vous; mais savez-vous comment? d'une telle affection que ne croiriez pas....." Puis, le vieux galantin alléguant qu'on veut le faire passer "pour vieil et cassé" : - "Cassé! proteste la fine mouche, vous me semblez un chérubin....."

Cependant il faut se rappeler que le caractère plus qu'équivoque de l'entremetteuse, crûment désignée o un vocable plus expressif, ou celui de son c mâle, faisait partie des traditions du théâtre italien de l'époque, dans le répertoire duquel on retrouve, à plusieurs reprises, des épisodes du même genre. Voici, par exemple, la comédie de l'Arioste intitulée : I SUPPOSITI, où Pasifile, jouant, comme Frosine, au chiromancien et, agissant dans l'intérêt de Polinesta, berne Cleandro "il dottor vecchio" qui prétend faire sa cour à la belle.

Voici une partie de la scène: (5)

Cleandro.- "Io do la etade mia ho assai, Dio grazia,
Buona vista, ne molto differenza
In me sento da qual che soleva essere
Di venti anni o di trenta

Pasifilo.- Perche credere
Debb'io altrimenti? ne siete voi giovene?

Cleandro.- Son ne cinquanta anni.

Pasifilo.- Piu di dodici

Dice di manco.

(1) LA VEFVE; A.I-Sc.I

(2) Édition des Juntes de Florence. 1568.

(3) L'AVARE; A.II-Sc.VI.

(4) LA VEFVE; A.III-SSc.II & IV.

(5) I SUPPOSITI. de l'Arioste. Paris; ...ez Estienne Groulleau. (1552. in-8°) A.I-Sc.II.

Cleandro.- Che di manco dodici
Di-tu?
Pasifilo.- Che vi estimavo piu di dodici
Anni di manco, non mostrate a l'aria
Passar trenta sette anni.
Cleandro.- Sono al termine
Pur ch'io te dico.
Pasifilo.- La vostra abitudine
E tal che voi passeret il centesimo.
Mostrate mi la man.
Cleandro.- Sei tu, Pasifilo, buon chiromante?
Il présente la main et l'autre de s'écrier:
Pasifilo.- O che bella, che longa e bella lines!
Non vidi mai la miglior.....&c., &c.

En dehors de l'AULULAIRE, c'est à LA BELLE PLAIDEUSE de Boisrobert (1) que Molière a fait le plus d'emprunts pour son AVARE, par exemple l'épisode où Harpagon joue, à son insu, le rôle d'usurier vis-à-vis de son propre fils et lui impose des conditions que nous révèle l'inventaire [illegible] dénoué par La Flèche qui, pour tirer son jeune maître d'embarras, s'est bénévolement chargé de dénicher, coûte que coûte, une poule aux oeufs d'or (2). Rien de semblable ne se trouve chez Plaute, tandis que La Flèche, le valet débrouillard de Cléante, rappelle de bien près Philipin, valet d'Ergaste, tout aussi roué que son émule.

Quant à l'idée de faire de l'avare le rival de son propre fils, Molière l'aura probablement prise dans LA DISCRETA ENAMORADA de Lope de Vega.

Knoerich mentionne aussi, comme possibles, un ou deux emprunts à Scarron; par exemple, la scène où maître Jacques se montre d'abord impertinent vis-à-vis de Valère, puis ne tarde pas à baisser de ton quand il s'aperçoit qu'il se frotte à plus fort que lui, provient peut-être de JODELET DUELLISTE (3), et l'épisode où Valère sauve la vie de son amahte, de L'HERITIER RIDICULE du même auteur.

On ne saurait enfin passer sous silence, en parlant des sources de L'AVARE, LA MÈRE COQUETTE (4) de Quinault,

(1) LA BELLE PLAIDEUSE, Comédie de Boisrobert jouée en 1654, imprimée en 1655. Paris Guillaume de Luyne. (in-12)

(2) L'AVARE. A.II-Sc.I

(3) A.II-Sc.II

(4) jouée en 1664.

l'intrigue et le dénouement se ressemblant beaucoup dans les deux pièces. Pour s'en convaincre il suffit de lire l'analyse qu'en donne M. Kroerich (1).

(1) Voyez ci-dessus, p. 111

Pour conclure, ajoutons que l'un des traits d'avarice d'Harpagon est tiré de la biographie d'un personnage parfaitement authentique, le cardinal Angelot, mort en 1444. Le fait est relaté dans L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES CARDINAUX (2), et aussi dans les SERÉES de Bouchot, à l'article intitulé : DES RICHES AVARICIEUX (3) que cité :

(2) Vol.II-p.165

(3) Vol.IV-p.323

»Jovian Poulain raconte une histoire plaisante d'un cardinal nommé Angelot, lequel fut bien chastié de son avarice.

Ce cardinal, comme dit Poulain, avoit ceste coustume que quand les parefreniers avoient donné, le soir, l'avoine à ses chevaux, il descendoit, par une fausse porte, en l'estable, tout seul et sans lumière, pour rapporter l'avoine à son grenier dont il avoit la clef. Et tant continua, qu'un de ses parefreniers, ne sçachant qui étoit ce larron, se cacha dans l'estable et, attrapant son maistre sur le faict, sans le connoistre, lui donna tant de coups de fourche qu'il le fallut remporter demy-mort, étant bien puni de sa taquinerie.«

(4) L'AVARE. A.III-Sc.V

Maître Jacques dit aussi à Harpagon (4) qu'il passe pour avoir eu pareille aventure.

M O N S I E U R D E P O U R C E A U G N A C .

(1669)

Dans cette comédie-ballet qui n'est, après tout, qu'une farce désopilante, Molière renouvelle ses attaques contre les médecins et se moque d'un provincial échoué à Paris.

Presque tout y est de son invention, sauf quelques traits que nous allons mentionner, et des emprunts techniques aux traités de médecine et de jurisprudence ou de pratique de son temps.

(1) A.I-Sc.IV

Le piquant épisode (1) où Nérine et Sbrigani font assaut de politesses et de compliments "à rebours" au sujet des tours pendables qu'ils ont, l'un et l'autre, sur la conscience, et de leurs fréquents démêlés avec "dame Justice", a son pendant dans L'ASINAIRE de Plaute (2). Là aussi, deux fripons d'esclaves, Léonidas et Libanus, se félicitent mutuellement de leurs "hauts faits" et rappellent sans vergogne les volées de coups d'étrivières qu'ils leur ont values.

(2) ASINARIA. A.III-Sc.II (Vers 526 & suiv.)

Il est un autre endroit où Molière s'est inspiré de son modèle préféré, c'est celui (3) où Eraste et ses complices s'avisent de jouer à monsieur de Pourceaugnac le mauvais tour de le faire, à son insu, passer pour malade et de le livrer à deux bourreaux de médecins qui, malgré sa résistance et ses protestations, s'obstinent, après avoir diagnostiqué son cas selon les règles de l'art, à lui faire administrer par l'apothicaire le remède classique de l'époque. Or, dans LES MÉNECHMES aussi (4), un certain beau-père, persuadé que son gendre vient de perdre la raison, fait en toute hâte appeler un médecin qui soumet le malheureux à un long et minutieux interrogatoire, dans le genre de celui que subit le souffre-douleur d'Eraste.

(3) A.I-Sc.XI

(4) A.V-Sc.IV & V

Suivant une opinion accréditée à Limoges même, Molière aurait écrit cette pièce pour se venger du

mauvais accueil que, comme acteur, il aurait reçu dans cette ville; mais il n'est pas positivement prouvé qu'il s'y soit arrêté au cours de ses pérégrinations en province.

A en croire Grimarest, il n'en avait qu'à un hobereau limousin qui se serait querellé avec ses comédiens, sur le théâtre même, et se serait permis de les insulter avec une brutalité révoltante.

Que Molière ait voulu ou non satisfaire une rancune personnelle, (1) ".....or aura toujours peine à croire que Pourceaugnac soit une figure dessinée par le seul caprice, et que le nom de son pays d'origine ait été pris au hasard."

(1) Voyez: LES GRANDS ÉCRIVAINS. tome VII-Notice; p.218

En fait d'autres sources, on cite encore comme ayant pu servir à Molière :

LES FACETIEUSES JOURNEES de Gabriel Chappuis de Tours (2).

L'HISTOIRE GENERALE DES LARRONS, par le sieur d'Audrincourt (3).

LES REPUES FRANCHES, par François Villon.

LES NOUVEAUX CONTES A RIRE, par le sieur d'Ouville(4).

LA DISGRAZIE D'ARLECCHINO(anonyme).

(2) NOUVELLE X (1584)

(3) Paris-1628

(4) Cité plus haut-p.109.

Dans cette dernière, l'infortuné Arlequin est persécuté par un fourbe qui lance à ses trousses de faux créanciers, des aventurières qui toutes prétendent l'avoir épousé, sans compter une ribambelle d'enfants qui l'appellent "papa", si bien que, ne sachant où donner de la tête, il finit, en désespoir de cause, par se déguiser pour fuir la justice qui punit les polygames. Reste à savoir si Cailhava (5) qui cite tout cela, l'a vraiment eu sous les yeux.

(5) DE L'ART DE LA COMÉDIE. par de Cailhava. Ph.D. Pierres; Paris-1786.

****oOo****

LES AMANTS MAGNIFIQUES.

(1670)

Dans un **AVANT-PROPOS**, Molière a soin de nous prévenir que le roi lui-même avait fait choix du sujet de ce "divertissement".

Cette auguste collaboration, qui a dû se borner à bien peu de chose, réduit en tout cas à néant, malgré de curieuses et frappantes coincidences, la supposition que Molière ait, dans cette pièce, voulu faire allusion à l'intrigue amoureuse, qui défrayait alors la chronique de la Cour et de la ville, entre Lauzun, le roué cadet de Gascogne et la "Grande Mademoiselle", vieille fille de passé quarante ans, mais petite-fille de Henri IV et, par conséquent, cousine germaine de Louis XIV. En effet, à moins qu'il n'agît par ordre supérieur, il est inadmissible, qu'en pareille occurrence, Molière se fût permis une allusion transparente à une liaison dont l'héroine était une princesse du sang, et que le roi réprouva d'abord au point de faire enfermer Lauzun à Pignerol afin de couper court au scandale. Mahrenholtz fait une plaisante méprise à ce sujet (1), en confondant la Grande Mademoiselle dont le mariage ultérieur inspira une si piquante lettre à madame de Sévigné (2), avec "la Montespan", l'une des maîtresses attitrées du roi.

En tout cas, l'on peut hardiment affirmer que Molière a emprunté la donnée première des AMANTS MAGNIFIQUES à la comédie-héroïque DON SANCHE, de Corneille et, qu'en outre, il a largement mis à contribution sa propre comédie, LA PRINCESSE D'ÉLIDE.

Effectivement, le "Sostrate" de la pièce qui nous occupe est, comme le "don Sanche" de Corneille, ou plutôt "don Carlos", amoureux d'une princesse à la main de laquelle il n'ose prétendre, malgré ses brillants exploits, et cela à cause de "la bassesse de sa fortune".

(1) Voyez: LIÈRE'S LEBEN UND WERKE. (p.259)

(2) XXe lettre; (à M. de Coulanges.)

Ériphile, de même que dona Isabelle. partage cet amour, mais sait ce qu'elle se doit à elle-même à cause de son rang, de sorte qu'elle refoule ses sentiments et rougit de sa faiblesse. Sostrate a des princes pour rivaux et, comme c'est le cas pour don Sanche, celle qu'il adore en secret lui laisse, en présence de ceux qui prétendent à sa main, le soin de décider du choix. Enfin, des deux côtés, c'est grâce à une merveilleuse aventure que la princesse peut, sans déroger, suivre le penchant de son coeur en accordant sa main à celui qu'elle aime.

Ici s'arrête l'analogie.

Clitidas, "le plaisant de cour moralisateur", est une réédition de Moron de LA PRINCESSE D'ÉLIDE, laquelle a encore fourni le récit de l'attaque d'un sanglier (1) et la ruse que Clitidas met en oeuvre pour amener Ériphile à dévoiler l'amour qu'elle éprouve pour Sostrate (2).

Pour ce qui est de la sortie contre les astrologues et faiseurs d'horoscopes, il est possible qu'elle ait été suggérée à Molière par la fable de La Fontaine L'ASTROLOGUE QUI SE LAISSE TOMBER DANS UN PUITS, écrite et publiée en 1668 (3)

Et pour finir, le troisième intermède, intitulé LE DÉPIT AMOUREUX, est une délicieuse imitation,....j'allais presque dire "traduction", de l'ode d'Horace (4):

Donec gratus eram tibi

.....&c.

(1)
LA PRINCESSE D'ÉLIDE
A.I-Sc.II
LES AMANTS MAGNIFIQUES
A.V-Sc.I

(2)
LA PRINCESSE D'ÉLIDE
A.II-Sc.III
LES AMANTS MAGNIFIQUES
A.II-Sc.II

(3)
Livre II-Fable XIII

(4)
Lib.III-Carmen IX

LE BOURGEOIS GENTILHOMME.

(1670)

Le type de bêtise humaine, immortalisé par Molière sous le masque grotesque de Monsieur Jourdain est, pour le moins, aussi commun de nos jours qu'il l'était de son temps parce qu'en lui s'incarne la sotte et vulgaire vanité du "parvenu" qui, reniant ses origines, vise plus haut qu'il ne saurait atteindre, oubliant que la fortune acquise par lui ne tient pas lieu d'éducation, de tact et de savoir-vivre.

Cette comédie-ballet se termine par une bouffonnerie à la turque, motivée, a-t-on dit, par la venue auprès de la cour de France, le 1er novembre 1669, d'un envoyé de la Sublime Porte, personnage d'assez piètre importance que, par mégarde, le roi reçut à Saint-Germain avec une pompe extraordinaire à laquelle il n'avait aucun droit, comme on le découvrit après coup. Louis XIV en aurait été d'autant plus mortifié, qu'après l'audience solennelle qu'il avait indûment obtenue de lui, l'envoyé avait fait la remarque que, quand le Grand Seigneur, son souverain, sortait, le cheval qu'il montait était plus richement orné que l'habit (celui que portait le roi pour la circonstance) qu'il venait de voir; or cet habit étoit d'un brocart d'or, mais tellement couvert de diamants qu'il sembloit que le roi fût environné de lumière. (1) C'est donc par dépit que Louis XIV aurait indiqué cette scène finale à Molière. Le fait, toutefois, est assez contestable car, depuis longtemps déjà, on s'égayait à la cour de mascarades turques, mises à la mode par Lulli dans un ballet composé pour le roi et dansé en sa présence le 15 décembre 1660.

(1) Voyez:
VIE DE MOLIÈRE
par
La Martinière
Édition d'Amsterdam
1725
(p.92)

Quoi qu'il en soit, c'est à ce divertissement, relégué de nos jours à l'arrière-plan, que nous sommes redevables de la comédie proprement dite du BOURGEOIS GENTILHOMME dont l'idée a pu être suggérée à Molière par

un épisode de LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION de Charles Sorel, notre premier roman de moeurs, comme je l'ai déjà constaté (1), et auquel il avait des obligations antérieures. On y voit que:

(2) "……de malicieux amis font croire au pédant Hortensius que la Pologne, séduite par la renommée de sa science, l'a choisi pour roi. Ils déguisent en Polonais quatre Allemands qui viennent lui offrir la couronne, avec accompagnement de cérémonies grotesques."

Voici un autre emprunt, celui-ci fait à POLYANDRE, roman anonyme mentionné plus haut à propos de TARTUFFE (3), et attribué au même écrivain, avec présomption en faveur de Molière, soit comme auteur, soit comme collaborateur.

Ragonde (prototype de "Madame Pernelle", du TARTUFFE) dit à Polyandre:

(4) "Il n'y en a pas un (de la parenté) qui n'ait oublié le lieu d'où il vient, ou qui ne fasse semblant de n'en rien savoir; ils ne veulent point se mettre dans l'esprit que leurs ancêtres étoient de bons marchands, tenans boutique en la rue Daint-Denis……; mais ils font mine d'ignorer qui étoient ces gens-là et désavouent leurs progéniteurs comme des enfants ingrats: cependant ce sont eux qui leur ont laissé tant de beaux patrimoines……."

Madame Jourdain en dit autant à son idiot de mari, qui n'en devient pas plus sage pour cela (5)

Cailhava (6), qui ignorait l'existence du roman anonyme en question, va chercher le germe de la sortie de la bonne dame dans le chapître du DON QUICHOTTE de Cervantès intitulé: "De la plaisante conversation qu'eurent ensemble Sancho Panza et sa femme, Thérèse Panza". Cette dernière aussi, personnifiant le sens commun, dit à son mari, qui, au lieu de l'écouter, s'emporte contre "une femme si ignorante et si stupide":

"Ce serait gentil, ma foi, de marier notre Maria-Sancha à quelque méchant hobereau, à quelque comte à trente-six quartiers qui, à la première fantaisie lui chanterait pouille, en l'appelant vilaine,

(1) Voyez: ci-dessus, p.62

(2) LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION. par Charles Sorel. Livre II-pp.454 & suivantes. Édition Colombey. Paris (publiée en 1633) Voyez aussi: LES GRANDS ÉCRIVAINS Notice. (tome VIII-p.22)

(3) Voyez: ci-dessus: pp. 62 & 63

(4) Voyez: LE MOLIÉRISTE (tome X-p.98)

(5) LE BOURGEOIS GENTILHOMME A.III-Sc.XII.

(6) DE L'ART DE LA COMÉDIE (tome II-pp.329-332)

fille de manant pioche-terre et de paysanne tourne-fuseau." (1)

IIª Partie-Chapître V.

Ici, de nouveau, Molière s'est souvenu de Rotrou car il a emprunté à sa comédie LA SOEUR quelques traits comiques et bonne partie du "charabia" du divertissement turc. Voici, par exemple, Monsieur Jourdain qui s'étonne de trouver "tant de choses en deux mots", à quoi Covielle de répondre que "la langue turque est comme cela, qu'elle dit beaucoup en peu de paroles" (2). Or, dans LA SOEUR, le valet Ergaste fait la même réponse au bonhomme Anselme qui a peine à comprendre que deux mots, prononcés en turc par le jeune Horace, puissent exprimer tant de choses:

(1)

(2)

A.IV-SC.VIII

(3) Anselme.- "T'en a-t-il pu dire tant en si peu de propos?

Ergaste.- Oui, le langage turc dit beaucoup en deux mots."

(3)

LA SOEUR:

A.III-Sc.V

Molière a encore glané, dans LES NUÉES d'Aristophane, quelques passages signalés par P.Brunoy dans son ouvrage LE THÉÂTRE DES GRECS; ainsi la scène où le professeur de philosophie débute par ces mots: ".....- Que voulez-vous apprendre?" (4) est une imitation de celle (5) où Socrate fait à Strepsiade, le plus borné des bourgeois d'Athènes, la même question: ".....- Que veux-tu apprendre d'abord.....? sera-ce la mesure, le rythme ou le vers?" et l'autre de répondre: "La mesure, car, l'autre jour un marchand de farine m'a trompé de deux chenices."

(4)

A.II-Sc.VI

(5)

LES NUÉES d'Aristophane. Traduction d'Artaud. A.II-Sc.I. (Vers 636-64c.)

Autre passage: Après que le maître de philosophie vient de lui définir la physique, Monsieur Jourdain, qui n'y a rien compris, se récrie, disant (6): "Il y a trop de tintamarre là-dedans, trop de brouillamini.-Que voulez-vous donc que je vous apprenne?-Apprenez-moi l'orthographe." Socrate, lui aussi, finit par donner sa langue aux chiens et remplace la leçon de prosodie par une leçon de grammaire (7), aussi absurde que celle du maître de philosophie.

(6)

A.II-Sc.IV

(7)

LES NUÉES

A.II-Sc.IV

Lorsque Monsieur Jourdain vient auprès de sa femme et de leur domestique Nicolle faire parade de son érudition grammaticale de récente date (8), l'on reconnaît

(8)

A.III-Sc.III

encore Strepsiade interrogeant son fils sur les beaux enseignements dont Socrate vient de le gratifier lui-même (1)

Quant à la leçon de grammaire, Auger pense, qu'en écrivant cette scène de pédagogie burlesque, Molière a dû feuilleter le DISCOURS PHYSIQUE DE LA PAROLE par Cordenoy, où on peut lire (2)

"Si l'on ouvre un peu moins la bouche en avançant la machoire d'en bas vers celle d'en haut, on formera une autre voix terminée en E.- Et si l'on approche encore un peu davantage les machoires l'une de l'autre, sans toutefois que les dents se touchent, on formera une troisième voix en I.- Mais si, au contraire, on vient àouvrir les machoires et à rapprocher les lèvres en même temps par les deux coins, le haut et le bas, sans néanmoins les fermer tout-à-fait, on formera une voix en O.- .....&c., &c."

Molière voulait simplement ridiculiser certaines méthodes d'enseignement alors en usage.

Cléonte, demandant A Monsieur Jourdain la main de sa fille, pense bien faire en le prévenant qu'il n'est pas gentilhomme (3): "Touchez là, monsieur, lui répond le bourgeois entiché de noblesse, ma fille n'est pas pour vous." Eudore Soulié (4) a relevé un passage analogue dans une scénète en un acte, tout-à-fait tombée en oubli et fort rare, intitulée: LES AMOURS DE GUILLOT ET DE RAGOTIN (5) par Chevalier. Le voici:

Guillot. -J'aime votre fille Angélique.
Le Docteur. -Quoi! c'est l'objet de vos souhaits?
Touchez, vous ne l'aurez jamais."

En fait de réminiscences personnelles dans le BOURGEOIS GENTILHOMME (6), il faut citer l'épisode du MARIAGE FORCÉ (7) où le docteur s'évertue à expliquer, à propos de logique, les trois opérations de l'esprit à Sganarelle; puis, une troisième édition de la scène de brouille, suivie de l'inévitable racommodement entre amants, que nous trouvons d'abord dans LE DÉPIT AMOUREUX, ensuite dans le TARTUFFE, sans compter le 3e intermède (chanson) des AMANTS MAGNIFIQUES.

(1)
LES NUÉES:
Vers 814 & suivants.

(2)
publié en 1668..

(3)
A.III-Sc.XII

(4)
RECHERCHES SUR MOLIÈRE &c.
Paris-Hachette.
1863
(1 vol.-in-8°)

(5)
imprimée en 1662

(6)
A.II-Sc.IV

(7)
Scène IV.

La pièce nous offre enfin un piquant portrait de Mademoiselle de Molière, lequel se rapporte très exactement à celui que le poète fit d'elle dans une lettre qu'il écrivit, dit-on, à son ami Chapelle, lettre qui fut insérée au MERCURE DE FRANCE (1). Il y aurait donc lieu de croire que ce portrait est authentique, et la lettre elle-même tout au moins vraisemblable.

(1) Numéro de Mai 1740. (p.843)

PSYCHÉ.

(1671)

Molière avoue dans une courte notice que, pressé par le temps, il dut, pour finir cette petite pièce au jour donné, accepter la collaboration du vieux Corneille et de Quinault. Lui-même, il n'écrivit que le prologue, le premier acte en entier, la première scène du deuxième acte et abandonna, à regret sans doute, la confection du reste à ses collaborateurs.

(1) Voyez: Vers: 97 à 122 & 124 à 158

Dans le prologue (1), les discours de Vénus sont une reproduction de celui qu'Apulée a mis dans la bouche de la déesse, au début de ses MÉTAMORPHOSES (2), la plus ancienne source que nous possédions du mythe de PSYCHÉ ET L'AMOUR.

(2) Voyez: Livres IV à VI & LES GRANDS ÉCRIVAINS. (tome VIII-p.277)

Le sujet, qu'il ait été proposé à Molière, ou choisi par lui, avait gagné la vogue par LE BALLET ROYAL DE PSYCHÉ, écrit par Benserade et dansé le 17 janvier 1656, puis surtout par le roman de La Fontaine.

La piquante repartie de Zéphire à l'Amour qui craint d'irriter sa mère en s'émancipant, est aussi un emprunt fait à Apulée:

(3) A. III-Sc. I

Zéphire (3). Je prévois là-dessus quelque peu de colère;
Bien que les disputes des ans
Ne doivent point régner parmi les Immortelles,
Votre mère, Vénus, est de l'humeur des belles
Qui n'aiment point de grands enfants.

(4) Liber VI. (Note d'Auger)

Chez Apulée Vénus, indignée, s'écrie (4):

Felix vero ego quae, in ipso meae flore, vocabor avia!

Dans la première scène du deuxième acte le roi, exhalant sa douleur au sujet de la mort d'un fils bien-aimé, dit à sa fille qui s'efforce de le consoler (5):

(5) Vers: 582 à 585 & 588 à 591

Ah! ma fille, à ces pleurs laisse mes yeux ouverts;

Mon deuil est raisonnable, encor qu'il soit extrême;
Et lorsque, pour toujours, on perd ce que je perds
La sagesse, crois-moi, peut pleurer elle-même.
.....
Pour vouloir, d'un oeil sec, voir mourir ce qu'on aime,
L'effort en est barbare aux yeux de l'Univers,
Et c'est brutalité plus que vertu suprême.....&c.

Ces vers se retrouvent, à peu près textuellement, dans un sonnet adressé, en 8664, par Molière qui venait, lui aussi, de perdre son premier-né, à son ami La Mothe le Vayer, sur la mort de son fils. Par le plus grand des hasards, ce sonnet et la lettre d'envoi qui l'accompagnait, ont été retrouvés parmi les vieilles copies de Conrart, le premier secrétaire de L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

LES FOURBERIES DE SCAPIN.

(1671)

Il semble qu'en écrivant cette farce, car c'en est une, mais pétillante d'esprit et d'inimitable verve comique, Molière, après avoir atteint à l'apogée du genre qu'il avait créé et sur lequel il avait jeté son dévolu, ait éprouvé comme un besoin de se délasser et de revenir, pour un moment, à ses jours de prime jeunesse, à ses débuts dans la carrière dramatique, alors qu'à la tête de sa petite troupe d'amateurs, riche d'espérances mais pauvre d'écus, il courait la province, avide de succès et de notoriété et improvisant, au pied levé, quelque joyeux canevas qui assurât au moins le "pain quotidien" à ses camarades et à lui-même. Aussi a-t-on eu tort, et Boileau tout le premier, de lui imputer à crime cette amusante bouffonnerie comme étant indigne de l'auteur du MISANTHROPE; elle fait ressortir au contraire la merveilleuse souplesse de ce talent hors ligne, qui, sans l'ombre d'effort, savait, après s'être élevé jusqu'aux sphères du plus pur idéal, en redescendre pour s'abandonner sans contrainte à l'inspiration de la bonne vieille gaîté gauloise et s'en donner à coeur-joie. La morale, sans doute, n'a pas ici le beau rôle car elle cède le pas à la fourberie et, ce qu'il y a de pis, c'est que celle-ci prête à rire aux dépens de celle-là, comme le ferait quelque bonne histoire racontée entre la poire et le fromage. Mais après tout, il ne faut pas l'oublier, c'est précisément ce qu'en pareil cas se proposait Molière et l'on serait mal venu à le lui reprocher, par la bonne raison qu'une farce n'est pas un sermon.

Naturellement il eut de nouveau recours à ses modèles préférés, Plaute et Térence, mais c'est le PHORMION de celui-ci qui, n'en déplaise à M. Charles Labitte, a fourni la majeure partie des emprunts pour la pièce qui nous occupe.

"Quelques scènes bouffonnes des FOURBERIES DE SCAPIN sont dérobées au PHORMION, lisons-nous dans les ÉTUDES LITTÉRAIRES (1), seulement Molière ne traduit jamais Térence comme il traduisait Plaute; au contraire, il ne lui fait que de rares emprunts qu'il a bien soin de modifier et de transformer.....&c., &c."

Or, Molière a trouvé dans PHORMION et transporté dans LES FOURBERIES DE SCAPIN toute l'histoire, antérieure à l'action elle-même, des deux pères et des deux couples d'amants, sans compter les deux esclaves "de confiance" Geta et son digne émule ès science de friponnerie, Dave, prototypes, modifiés à l'italienne, de Scapino et de Carle aussi bien que du Mascarille de L'ÉTOURDI; outre cela, je relève dans les Notes de M. Paul Mesnard, quatorze emprunts, plus ou moins directs, faits par Molière au PHORMION (2).

Pourquoi donc, non seulement Ch. Labitte, mais aussi E. Thierry, se montrent-ils si injustes envers Térence? Á quoi bon nous dire que Molière (3) ".....aurait pris LES FOURBERIES DE SCAPIN dans le PHORMION s'il avait trouvé quelque chose à y prendre"?- C'est fermer les yeux pour ne point voir et se montrer "plus royaliste que le roi" car Molière, lui, ne rougissait pas de reconnaître ses obligations vis-à-vis des grands Comiques latins, et l'on ne rabaisse pas son génie, l'on ne diminue en rien son originalité, en recherchant les sources d'inspiration dont il sut faire un si admirable usage, qu'en moins de quinze années, il créa une oeuvre unique et immortelle.

LES FOURBERIES DE SCAPIN doivent aussi quelque chose à LA SOEUR de Rotrou et au PÉDANT JOUÉ de Cyrano de Bergerac (4). Dans cette dernière pièce Molière a pris l'aventure de la galère turque et le récit de Zerbinette à Géronte, qui découvre ainsi qu'il a été dupe de Scapin (5). Il y a surtout trouvé l'exclamation si comique du même Géronte (6), "ce refrain lamentable de l'avarice aux prises avec l'affection paternelle": "....Qu'allait-il donc faire dans cette galère?" (7)

C'est en réponse aux attaques que lui valut cet emprunt que, d'après Grimarest (8), Molière aurait répliqué: "Il m'est permis de reprendre mon bien où je le trouve",

(1) Voyez:
ÉTUDES LITTÉRAIRES.
(tomeI-p.183)
De l'Étude
des Poètes Latins
sous Louis XIV.
par
Charles Labitte.

(2) Voyez:
LES GRANDS ÉCRIVAINS.
(Vol.VIII)
Oeuvres de Molière.
Notes des
FOURBERIES DE SCAPIN.

(3) Voyez:
LE MOLIÉRISTE.
(tome VII; N° 81-p.259
Décembre 1885)
LES
FOURBERIES DE SCAPIN.
Article par
Édouard Thierry.

(4) Voyez:
LES GRANDS ÉCRIVAINS.
(Appendice.)
Extraits du
PÉDANT JOUÉ.
A.II-Sc.IV & V.

(5)
A.III-Sc.III

(6)
LE PÉDANT JOUÉ.
A.III-Sc.II.

(7)
LES
FOURBERIES DE SCAPIN.
A.II-Sc.XI.

(8)
LA VIE DE MOLIÈRE.
Par Grimarest.
(pp.13 & 14)

voulant sans doute dire par là qu'il ne pensait point outrepasser son droit et mériter l'accusation de plagiat (1) lorsque, dans le répertoire antérieur, français ou italien, il allait prendre quelque lieu commun dramatique, d'un effet éprouvé, pour le tirer de l'oubli et lui donner l'attrait de la nouveauté en le transportant, au bon endroit, dans l'une de ses comédies. "En effet, dit M. Mesnard, une imitation bien placée lui paraissait toujours légitime."

Il est indubitable que LA SOEUR de Rotrou a dû fournir le dialogue "en écho" entre Octave et Sylvestre (2), dialogue déjà imité du reste dans MÉLICERTE (3). En effet, dans la IIe scène du Ier acte des FOURBERIES DE SCAPIN, Sylvestre coupe court aux explications embrouillées d'Octave et lui dit: **"Si vous n'abrégez ce récit, nous en voilà pour jusqu'à demain; laissez-moi finir en deux mots.....&c., &c."**

C'est exactement ce que l'impertinent Ergaste se permet de dire à Lélie, son jeune maître (4):

Ergaste.- **Si de ce long discours vous n'abrégez le cours,**
Le jour achèvera plus tôt que ce discours,
Laissez-le moi finir, avec une parole.

La scène (5) où Scapin fait semblant de ne pas apercevoir d'abord Géronte, et se désole de ne pouvoir le trouver pour l'informer de la prétendue mésaventure de son fils, a son pendant dans la EMILIA de Luigi Groto, mais c'était un truc de théâtre exploité déjà, bien auparavant, d'abord par l'Arioste (6) dans sa CASSARIA (7), puis par La Rivey dans une pièce qu'il avait traduite de l'italien et intitulée LA CONSTANCE (8). Molière avait donc le droit d'en tirer parti à son tour.

Quant à la fameuse scène du sac (9), reste à savoir si, comme le veut Boileau, Molière en a pris l'idée aux FARCES TABARINIQUES car il s'en fallait qu'elle fût neuve puisqu'on la trouve déjà dans les vieux contes, à commencer par **LES FACÉTIEUSES NUITS DE STRAPAROLE**, traduites au XVIe siècle par Jean Louveau et Pierre de La Rivey (10), traduction où Molière a pu la prendre sans avoir recours au bateleur Tabarin lequel, du reste, n'était pas un sot nonplus, tant s'en fallait.

(1) Voyez:
à la page 120.
(Note 8-p.119)
LES GRANDS ÉCRIVAINS.
Oeuvres de Molière.
(tome VIII-p.398)

(2)
LES
FOURBERIES DE SCAPIN.
A.I-Sc.II

(3)
MÉLICERTE.
A.II-Sc.I

(4)
LA SOEUR.
A.I-Sc.IV.

(5)
LES
FOURBERIES DE SCAPIN.
A.II-Sc.II

(6) Voyez:
HISTOIRE LITTÉRAIRE
DE L'ITALIE.
par Guinguené.
(tome VI-p.188.)

(7)
CASSARIA.
A.IV-Sc.II

(8)
LA CONSTANCE.
A.IV-Sc.II

(9)
LES
FOURBERIES DE SCAPIN.
A.III-Sc.II

(10)
IIe Nuit-Fable V.

Comme conclusion, l'épisode où Scapin se fait prier pour accepter la somme qu'il a extorquée à Argante (1), est un emprunt direct aux BACCHIIDES de Plaute où Chrysale se joue ainsi de Nicobule.

(1) A.II-Sc.X

L A C O M T E S S E D ' E S C A R B A G N A S .

(1671)

Encore un impromptu de commande que Molière n'a même pas voulu faire imprimer. Cette petite comédie n'était, en effet, qu'un simple accessoire, un lever de rideau, servant de prologue à un ballet dont elle fournissait simplement le prétexte. Bien qu'esquissée à grands traits, elle n'est pas indigne de son auteur car elle contient des caractères parfaitement étudiés et offre une bonne charge du hobereau de province, s'évertuant à singer la Cour et ses manières.

En fait de sources, l'on comprend que Molière, sans chercher plus loin, se soit contenté de puiser dans son propre fonds, cette inépuisable réserve d'idées, d'observations, de documents, de traits comiques, accumulée par lui au jour le jour.

Benjamin Fillon, dans ses RECHERCHES SUR LE SÉJOUR DE MOLIÈRE DANS L'OUEST DE LA FRANCE EN 1648 (1), est d'avis que le prototype de la comtesse d'Escarbagnas avait été une certaine Sarah de Pérusse, d'Angoulême (où l'auteur a placé la scène), fille du comte d'Escars et femme du comte de Baignac; Molière aurait combiné ces deux derniers noms pour en former celui dont il gratifié la grotesque héroine de sa pièce. Ceci n'est qu'une conjecture, assez vraisemblable après tout; je la donne pour ce qu'elle vaut sans y attacher plus d'importance que le sujet ne le comporte.

(1)
Ouvrage publié
à
Fontenay-le-Comte
1871.
(p.13)
Voir:
LES GRANDS ÉCRIVAINS
(tome VIII-p.530)

Le début de la Iª scène où le vicomte s'excuse auprès auprès de Julie de se présenter le dernier au rendez-vous qu'elle a daigné lui accorder, en rejetant la faute de son retard sur un importun de qualité est une réminiscence des FÂCHEUX.

Julie, par son tour d'esprit railleur, ressemble à l'Élise de L'ÉCOLE DES FEMMES.

"Je vous avoue, madame, dit-elle à la comtesse, qu'il y a merveilleusement à profiter de tout ce que vous

dites; c'est une école que votre conversation, et j'y viens tous les jours attraper quelque chose." (1)

(1) Scène II

-Je vous étudie des yeux et des oreilles, dit de même, en se moquant d'elle, Élise à la précieuse Climène, et je suis si remplie de vous, que je tâche d'être votre singe et de vous contrefaire en tout." (2)

(2) L'ÉCOLE DES FEMMES. Scène III

Il est généralement admis que l'amusant épisode où le précepteur Robinet présente son élève, le jeune vicomte, "à l'honorable compagnie" (3), et lui fait réciter le latin de Despautère, a dû être tiré d'une historiette que Molière avait sans doute entendue, et que cite Tallemant des Réaux(4). La scène fort piquante dont il s'agit avait eu lieu chez madame de Villarceaux, dont le mari passait pour être l'amant de la fameuse courtisane Ninon de Lenclos (5), ce qui chagrinait beaucoup la pauvre dame. Or un jour, celle-ci voulant faire admirer les remarquables progrès de son jeune fils à une nombreuse compagnie qui se trouvait chez elle, le fit interroger par son précepteur, qui lui demanda:

(3) Scène XIX

(4) HISTORIETTES. (1619-1692)

(5) (1620-1705)

"Quem virum habuit Semiramis? -Ninum", répondit l'enfant. Madame de Villarceau, frappée du dernier mot, se mit fort en colère contre l'infortuné pédagogue qui n'y entendait pas malice. "Voilà, lui dit-elle, de belles instructions que vous donnez à mon fils! Vous devriez bien vous passer de lui enseigner des ordures; c'est me mépriser que de prononcer ce nom-là chez moi!" Ce fut en vain que le précepteur tenta d'expliquer à la noble dame la différence qu'il y avait entre "Ninon" et "Ninus"; elle se refusa obstinément à entendre raison et lui signifia son congé.

L E S F E M M E S S A V A N T E S :

(1672)

Molière, alors qu'il écrivait ses FEMMES SAVANTES, ne se doutait guère qu'en l'an de grâce où nous vivons, c'est-à-dire près de deux siècles et demi plus tard, le sujet qu'il traitait serait plus que jamais d'actualité, et sa comédie en situation, car nos "bas-bleus" modernes pourraient, avec profit, prêter l'oreille à la prosaique tirade du bonhomme Chrysale contre les pédantes, qui empoisonnent son existence au lieu de l'embellir.

Cette digression n'est pas déplacée au point de vue qui nous occupe, celui des sources, car ce fut précisément le désir de ridiculiser une coterie de pédantes, qui s'était substituée à celle des "Précieuses" d'antan, et dont l'influence lui paraissait encore plus funeste à l'esprit et au bon goût français, qui lui suggéra l'idée du chef-d'oeuvre qui clôt sa carrière dramatique, tandis que la comédie LES PRÉCIEUSES RIDICULES en avait marqué le début.

En dehors de cette source toute personnelle et toute d'actualité, il est facile, comme pour L'AVARE, d'en relever bien d'autres, anciennes et contemporaines, où Molière a largement puisé.

En premier lieu, et il faut le regretter aussi bien pour le caractère de l'écrivain que pour l'honneur de la Scène française, Molière, probablement incité par le vindicatif et atrabilaire satiriste Boileau, qui avait les mêmes griefs que lui, céda à un mouvement de colère ~~à un mouvement de colère~~, bien concevable assurément mais qui ne l'exonère pas, quelque violentes et injustes qu'eussent été les attaques de ses ennemis et détracteurs, d'avoir mis la scène au service de ses rancunes personnelles, le livre devant lui suffire pour se défendre et se venger.

On sait que Trissotin et Vadius livrent à la risée du

public deux personnages très en vue des cercles littéraires de l'époque, l'abbé Cotin (1), désigné d'abord sous le nom, à peine déguisé de **Tricotin**, et l'érudit mais précieux Ménage (2), qui ne serait autre que Vadius bien qu'en ce qui le concerne le fait ait été vivement contesté, et qu'il ait lui-même refusé de se reconnaître sous les traits du pédant. Néanmoins, sans vouloir discuter ici le pour et le contre de la question, il faut constater, d'après l'abbé d'Olivet, que Cotin et Ménage s'étaient, paraît-il, donnés en spectacle chez mademoiselle de Montpensier, en s'invectivant à l'envi l'un de l'autre à propos du fameux sonnet adressé par Cotin à madame de Longueville sur sa fièvre quarte, sonnet (3) dont Ménage, malicieusement consulté et ignorant qui l'avait écrit, avait, en présence même de l'auteur, déclaré les vers exécrables. À noter aussi, au cours de l'altercation, la virulente sortie de Trissotin (4):

(1)
1604-1682.

(2)
1613-1692.

(3)
Voyez:
OEUVRES GALANTES
en prose & en vers
de Monsieur Cotin.
Paris
chez Estienne Loyson.
1663.
(p. 386)

(4)
LES FEMMES SAVANTES.
A. III-Sc. III

"Va, va restituer tous les honteux larcins
Que réclament de toi les Grecs et les Latins."

Cette sortie s'applique de tout point à Ménage, qui savait le grec "autant qu'homme de France" et auquel ses nombreux plagiats avaient seuls fait une réputation (Aimé-Martin). En outre, son prénom Gilles, en latin Aegidius, aurait facilement donné Vadius.

Cotin, lui, avait tout fait pour s'attirer l'animosité de Molière. Ainsi il n'avait pas craint, en se dissimulant lâchement sous le couvert de **l'anonyme**, d'écrire la phrase suivante sur les comédiens (5):

(5)
Voyez:
CRITIQUE DÉSINTÉRESSÉE
sur
Les Satires du Temps.
Anonyme.
1666.

"Que peut-on répondre à des gens qui sont déclarés infâmes par les lois, même des paiens? Que peut-on dire contre ceux à qui l'on ne peut rien dire de pis que leur nom?"

Entre autres choses encore, il avait eu l'insigne maladresse d'insulter Molière dans un libelle qu'il lança contre Boileau et intitulé LA SATIRE DES SATIRES (6).

Je cite:

(6)
DESPRÉAUX
ou
LA SATIRE DES SATIRES.
reproduite en 1863
dans les
VARIÉTÉS
BIBLIOGRAPHIQUES.
(V. Note VI; p. 124.)
par Édouard Tricotel.

"J'ai vu de mauvais vers sans blâmer le poète,

J'ai lu ceux de Molière et ne l'ai point sifflé.
.....
.....
Puis donnant à ses vers une digne matière,
Comme un de ses héros, il (Boileau) encense Molière."

Se comparant ensuite àBoileau, qu'il accuse d'avoir copié Juvénal et pillé dans les auteurs latins, il ajoute, encore à l'adresse de Molière:

"Sçachant l'art de placer chaque chose en son lieu,
Je ne puis d'un farceur me faire un demy-dieu."

Or Cotin n'avait qu'une raison d'en vouloir à Molière, à savoir, qu'il était l'ami de Boileau auquel lui, Cotin, avait voué une haine mortelle qu'au reste le vindicatif législateur du Parnasse lui rendit avec usure; il suffit de parcourir ses satires pour s'en convaincre.

En fait de sources purement littéraires, Mahrenholtz place en première ligne L'ACADÉMIE DES FEMMES de Chappuzeau (1), refonte d'une comédie antérieure intitulée LE CERCLE DES FEMMES, qui, dit-il en laissant le mérite de la découverte à H. Fritsche, a beaucoup plus de points de ressemblance avec LES FEMMES SAVANTES qu'avec LES PRÉCIEUSES RIDICULES, surtout quant aux caractères de Chrysale, de Philaminte, d,Armande, du laquais Lépine et de Martine, caractères qui auraient chacun son pendant dans la comédie de Chappuzeau.

(1) 1661.

Paul Mesnard est d'un avis contraire (2); il pense, qu'à la rigueur, on serait porté à admettre que LE CERCLE DES FEMMES (pas L'ACADÉMIE DES FEMMES qui, datant de 1661, est postérieure aux PRÉCIEUSES RIDICULES) a pu suggérer quelque chose à Molière pour la très légère intrigue des PRÉCIEUSES RIDICULES, mais que, par contre, toute comparaison entre LES FEMMES SAVANTES et L'ACADÉMIE DES FEMMES ne va pas loin. "L'idée principale, dit-il, l'action, les caractères, tout diffère absolument." Comme on le voit, nous sommes loin de compte. Il suffit cependant de comparer les deux pièces, sans parti pris, pour se ranger à l'opinion de M. Mesnard qui, avec citations à l'appui, prouve que les emprunts, s'il y en a eu,

(2) LES GRANDS ÉCRIVAINS. Molière. Vol. IX-Notice. (pp. 35 à 38; p. 38; pp. 39 à 42; pp. 43 & 44)

se réduisent, tout au plus, à quelques traits, esquissés chez Chappuzeau, développés chez Molière au point de les rendre méconnaissables.

Une autre oeuvre, mentionnée par tous les commentateurs et à laquelle Molière aurait des obligations pour ses FEMMES SAVANTES, serait la comédie de Calderon : NO HAY BURLAS CON EL AMOR (1). On y trouve effectivement deux soeurs, Leonor et Beatrix, dont le contraste de caractères rappelle d'assez près celui qui est si marqué entre Henriette et Armande des FEMMES SAVANTES. Leonor la cadette, aimable et naturelle, Beatrix l'aînée, précieuse, savante et prude; celle-ci ressemble à un autre type du même genre, la Belisa de la comédie LOS MELINDRES DE BELISA (Les Lubies de Bélise) de Lope de Vega. Or, cette Belisa ressemble sous certains rapports, tantôt à Bélise et tantôt à Armande, des FEMMES SAVANTES. Comme la première, elle est prude et affectée en amour, tout en laissant deviner ses penchants sensuels; comme la seconde, er aussi comme la Beatrix de Calderon, elle fait grand étalage d'érudition et de purisme. Troisième similitude enfin; de même que Philaminte, elle est révoltée de l'ignorance et de la sottise de sa servante dont son père, qui n'a rien, soit de la bonhomie bourgeoise, soit de la faiblesse de caractère de Chrysale, prend également la défense, après avoir déclaré qu'il entend ne plus voir désormais d'autres livres dans sa maison que des livres d'heures (2) :

(1) (1637)

(2) IIº Journée (Acte); Scène V.

> "C'est assez, dit-il, qu'une femme sache faire des travaux d'aiguille, broder, coudre; elle doit abandonner l'étude aux hommes;"

Un autre personnage de cette même comédie opine du bonnet ~~et déclare~~ et déclare à don Luis, qui doit épouser Beatrix, qu'il est loin d'envier son sort, étant d'avis que "chez cette belle l'esprit est de trop et que, pour son compte, il n'aimerait pas qu'une femme en eût plus que lui".

En dépit de ces similitudes, Paul Mesnard ne veut pas admettre, sans restriction, que la comédie de Calderon ait servi à Molière de modèle pour ses FEMMES SAVANTES

et ses PRÉCIEUSES RIDICULES. Il reste à peu près seul de son avis car Puibusque lui-même trouve que, tout au moins, Beatrix ressemble beaucoup à Madelon.

(1) LES FEMMES SAVANTES. A.I-Sc.II

L'aigre repartie d'Armande àClitandre (1), quand celui-ci la conjure "de ne vouloir tenter nul effort sur sa flamme" et "de ne point essayer à rappeler un coeur" qui lui est rebelle par sa propre faute, nous la retrouvons dans la bouche d'Arsinoe du MISANTHROPE quand elle dit à Alceste qui se permet de repousser ses avances(2):

(2) LE MISANTHROPE. A.V-Sc.VI

"Hé! croyez-vous, monsieur, qu'on ait cette pensée,
Et que de vous avoir on soit tant empressée?
Je vous trouve un esprit bien plein de vanité,
Si de cette créance il peut s'être flatté."

(3) Paris. chez Jean Czmusat. 1637

C'est dans la comédie LES VISIONNAIRES (3) de Desmarets que Molière a pris l'idée de l'absurde quiproquo, d'un comique si irrésistible, entre Clitandre et Bélise qui s'imaginant que tous les hommes raffolent d'elle, ne veut pas démordre de l'idée que c'est à elle, et non à sa nièce Henriette, que Clitandre adresse ses hommages. Dans les VISIONNAIRES Hespérie, comme Bélise, est persuadée que Phalante, qui courtise sa jeune soeur Mélisse, se meurt d'amour pour elle et déclare que (4) "....cent fois par jour, elle entend de semblables discours", ou se dit "....de mille amants, sans cesse, importunée".

(4) A.II-Sc.II

(5) LE ROMAN BOURGEOIS. par Antoine Furetière. (tome II-p.49) Éditeur Pierre Jannet. Paris-1666.

Il y a encore d'autres rapprochements de détail à faire avec les contemporains, par exemple, avec Furetière dans son ROMAN BOURGEOIS (5) dont l'un des personnages demande à son libraire "un livre, n'importe lequel, pourvu qu'il soit gros" car "il doit servir à mettre en presse ses rabats". C'est évidemment la primeur de la boutade de Chrysale qui voudrait que ses pédantes brûlassent tous leurs livres, "hors un gros Plutarque à mettre ses rabats" (6).

(6) LES FEMMES SAVANTES. A.II-Sc.VII

À remarquer encore, dans le même ouvrage, ce jugement porté sur une docte compagnie, et qui a dû attirer l'attention de Molière (7) :

(7) LE ROMAN BOURGEOIS. (tome I-p.3.)

"Ce beau réduit étoit une de ces Académies bourgeoises.....où on discouroit de vers et de

prose et où on faisoit les jugements de tous les ouvrages qui paraissoient au jour."

N'est-ce pas là le cadre des FEMMES SAVANTES?_ rien que le cadre, il est vrai, mais Molière se charge de le remplir, ".....et jamais, dit Paul Mesnard dans sa Notice sur cette comédie (1), jamais on n'enseignera mieux que lui de quelle façon discrète la femme doit toucher à l'étude et cultiver son esprit." Mademoiselle de Scudéry elle-même, si peu que l'on s'y attende de sa part, après avoir expliqué ce qu'elle veut que l'on puisse dire à l'éloge de son sexe, avait, vingt ans auparavant, émis une opinion conforme à celle que Molière développe dans sa comédie (2) :

(1)
LES GRANDS ÉCRIVAINS.
Molière.
(tome IX-p.24)

(2)
Xe & dernière partie.
Livre II.

"Encore que je voulusse que les femmes sussent plus de choses qu'elles n'en savent, fait-elle dire à Sapho, l'une des héroines de son interminable roman ARTAMÈNE ou LE GRAND CYRUS, je ne veux pourtant jamais qu'elles agissent ni qu'elles parlent en savantes. Je veux donc bien qu'on puisse dire d'une personne de mon sexe qu'elle sait cent choses dont elle ne se vante pas, qu'elle a l'esprit fort éclairé, qu'elle connoit finement les beaux ouvrages, qu'elle parle bien, qu'elle écrit juste et qu'elle sait le monde; mais je ne veux pas qu'on puisse dire d'elle: "c'est une femme savante".....ce terrible nom.....&c., &c."

C'est peut-être bien à une pièce italienne citée par tous les commentateurs et, comme tant d'autres, traduite en 1611 par La Rivey qui lui laissa son titre, IL FEDELE, de Luigi Pasqualigo (3), qu'il faut faire remonter la paternité du dialogue (4) entre les deux pédantes et la pauvre Martine qui, voulant se défendre ne fait qu'empirer son cas en s'empêtrant de plus en plus dans ses "solécismes" agrémentés de "barbarismes", et sans s'en douter, met l'oreille de ces dames au supplice. Voici, dans IL FEDELE, un dialogue entre un pédant et sa servante(5):

(3)
1579.
(4)
LES FEMMES SAVANTES.
A.II-Sc.VI
(5)
LES GRANDS ÉCRIVAINS.
tome IX-Note III
(p.98)

Panfila. -"Il signor Fedele sono in casa?

Onofrio. -Femina proterva, rude, indocta, imperita, nescia, inscia, indiscreta,....ignorante, chi t'ha insegnato a parlar in questo modo? Tu hai fatte un errore in grammatica, una discordanza in numero, nel modo chiamato nominativus cum verbo.....&c."

et comme Panfila, de même que Martine, s'embourbe de plus belle, au fur et à mesure qu'Onofrio la reprend, jusqu'au point d'employer une double négation, cette infraction anti-grammaticale provoque la grave explication que voici :

Onofrio. "Non si dice - non importano niente - in questo senso, perche duae negationes affirmant.....&c., &c."

Chrysale rappelant à son frère leurs bonnes fortunes d'antan et lui disant avec un gros soupir (1):

"Nous donnions chez les dames romaines
Et tout le monde, là, parloit de nos fredaines:
Nous faisions des jaloux."

ne fait que répéter ce dont se vante Dandin dans les PLAIDEURS de Racine (2):

"Je suis tout réjoui de voir cette jeunesse.
Savez-vous que j'étois un compère autrefois?
On a parlé de nous."

La réplique de Philaminte à Chrysale (3), qui s'interpose en faveur de Martine, est sans doute une réminiscence d'un passage qu'Aimé-Martin a découvert dans une sorte de code philologique à l'usage du "beau-monde", intitulé LES LOIS DE LA GALANTERIE (4) et imprimé, en 1658 ou 1660, dans le RECUEIL DES PIÈCES EN PROSE LES PLUS AGRÉABLES DE CE TEMPS, OÙ CES LOIS PAROISSENT DE NOUVEAU, CORRIGÉES ET AMPLIFIÉES PAR L'ASSEMBLÉE DES GALANDS DE FRANCE. En effet, on y lit, dans un sens dérisoire peut-être :

Vous vous garderez surtout d'user de proverbes et de quolibets.....ce seroit parler "en bourgeois" et "en langage des Halles".

(1) LES FEMMES SAVANTES. A.II-Sc.II

(2) LES PLAIDEURS. A.III-Sc.IV

(3) LES FEMMES SAVANTES. A.II-Sc.VII

(4) Tome I - Article 16. (p.85)

Il est à présumer qie Molière, en écrivant la tirade de Chrysale (1) où celui-ci est d'avis, avec nos pères, qu'une femme en sait bien assez long :

(1)
LES FEMMES SAVANTES.
A. II-Sc. VII

> Quand la capacité de son esprit se hausse
> À connoître un pourpoint d'avec un haut-de chausse.

s'est souvenu d'une piquante anecdote relatée par Montaigne en ces termes (2):

(2)
Voyez:
LES ESSAIS.
Liv. I-Chap. XXIV
Tome I.

> "..... à l'advanture, nous et la théo.ogie ne requérons pas beaucoup de science aux femmes, et François, duc de Bretaigne, fils de Jean V, comme on lui parla de son mariage avec Isabeau, fille d'Écosse, et qu'on lui ajouta qu'elle avoit été nourrie simplement et sans aucune instruction de lettres, respondit qu'il l'en aimoit mieux, et qu'une femme étoit assez savante quand elle savoit mettre différence entre la chemise et le pourpoinct de son mary."

(3)
LES FEMMES SAVANTES.
A. II-Sc. VI

Philaminte s'indignant contre Martine (3) qui, malgré ses remontrances réitérées, se permet de :

> "Heurter le fondement de toutes nos sciences,
> La Grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois
> Et les fait, la main haute, obéir à ses lois."

(4)
(1595-1650)

s'exprime comme l'avait fait Vaugelas (4), à propos de néologismes : "Il n'est permis à personne de faire des nouveaux mots, pas même au souverain....&c." (Aimé-Martin).

Philaminte nous apprend aussi que le plus beau projet de leur Académie (5):

(5)
LES FEMMES SAVANTES.
A. III-Sc. II

> "C'est le retranchement de ces syllabes sales,
> Qui dans les plus beaux mots produisent des scandales."

Molière met ici sur la sellette les premiers académiciens qui, à en croire Auger, avaient conçu le projet de bannir de la langue certains mots qui, leur paraissant rudes ou surannés, offusquaient leur purisme. Les Précieuses elles-mêmes avaient du reste ouvert de doctes conférences en vue de "purger la prose et les vers".

Est-ce à ce joli mot de Voiture (1) qui, interrogé par mademoiselle de Montpensier sur les nouvelles du jour, lui répondit à propos de l'annonce d'une éclipse imminente : "Mademoiselle, il court de mauvais bruits sur le soleil", que Molière est redevable de l'annonce faite par Trissotin du passage d'une comète (2); ou en a-t-il trouvé l'idée dans la longue et absurde dissertation que Cotin avait insérée dans sa collection de platitudes LES OEUVRES GALANTES, sous le titre de : GALANTERIES SUR LA COMÈTE, en décembre 1664 et janvier 1665 (3) ?- La question est de mince importance, mais comme c'est Trissotin en personne qui annonce l'évènement, Molière aura voulu faire allusion à cette sotte élucubration du galant et précieux abbé.

Pour ce qui est des sources classiques, LES FEMMES SAVANTES ne leur doivent presque rien, à peine quelques traits cueillis chez Plaute et, peut-être, une réminiscence d'un passage de la satire de Juvénal contre les femmes (4) :

> "Que la matrone (ta femme) ne parle point à la manière d'un orateur....., qu'elle connaisse peu d'histoires, quelques passages seulement de livres auxquels elle n'entend rien. J'abhorre cette précieuse qui lit et relit, sans cesse, l'art de Palémon, n'enfreint jamais aucune règle de syntaxe, qui, véritable antiquaire, me récite des vers que j'ignore et châtie une amie de campagne sur une expression excusable dans un homme. Je veux qu'un mari puisse faire impunément un solécisme."

Quant à Plaute, voici ce qu'il peut revendiquer : La réplique de Chrysale à Ariste (5), qui lui fait honte de la pusillanimité dont il ne cesse de faire preuve vis-à-vis de sa femme, est tirée de la CASINA où l'on voit un mauvais sujet de mari, Stalinon, changer de ton à l'approche de son acariâtre moitié qu'il voudrait voir reléguée dans l'empire de Pluton, et passer subitement de l'invective à la cajolerie (6) :

(1)
(1598-1648)
Voyez:
LE MÉNAGIANA.
Édition la Monnoye;
(tome I-p.115)

(2)
LES FEMMES SAVANTES.
A.IV-Sc.III

(3)
Voyez:
IIe partie;
(pp.361 & suivantes.)
1665.

(4)
SATIRE VI;
(Vers 449-457.)
Traduction
de
Désiré Nisard.
OEUVRES COMPLÈTES
d'Horace, de Juvénal,
&c.
Paris-Garnier Frères
1850.

(5)
LES FEMMES SAVANTES.
A.II-Sc.IX

(6)
CASINA.
(Vers 122 à 124)

"....Uxor me excruciatquia vivit!" s'écrie-t-il, la voyant venir. "Tristem adstare adspicio: blande haec mihi mala res adpellanda'st." Mais dès qu'elle arrive à portée de la voix:

"Uxor mea, meaque amoenitas, quid tu agis?"

(1) Traduction de Naudet.

(1) "Ma femme me désole, elle ne veut pas mourir. La voici, avec son air refrogné: la mauvaise bête, il faut cependant la cajoler! (haut à Cléostrate) -Ma petite femme, m'amour, comment cela va-t-il?"

(2) LES FEMMES SAVANTES. A.IV-Sc.III

Auger rapproche aussi l'assaut de sous-entendus désobligeants entre Clitandre et Trissotin (2) d'une scène de la CISTELLARIA de Plaute, où chacun des deux interlocuteurs se désigne à la 3e personne, avec les mêmes répétitions, tout en se faisant comprendre à demi-mot par l'autre.

(3) CISTELLARIA. A.IV-Sc.II (Vers 462 à 467)

Il s'agit de la cassette (cistellaria) (3) :

Lampadiscus.- Est quidam homo, qui illam ait se scire ubi sit.
Halisca.- At, pol, ille a quadam muliere, si eam monstret, gratiam ineat.
Lampadiscus.- At sibi ille quidam volt dari mercedem.
Halisca.- At, pol, illa quaedam Quae illam cistellam perdidit, quoidam negat esse, quod det.
Lampadiscus.- At enim ille quidam argentum expetit.
Halisca.- At nequidquam argentum expetit.....&c."

Enfin, lorsque Henriette, tout en témoignant de l'invincible aversion que Trissotin lui inspire, conseille la prudence à Clitandre et l'engage à ménager le pédant à cause de la néfaste influence qu'il exerce sur l'esprit de Philaminte, disant (4) :

(4) LES FEMMES SAVANTES. A.I-Sc.III

"Un amant fait sa cour où s'attache son coeur;
Il veut de tout le monde y gagner la faveur,
Et pour n'avoir personne à sa flamme contraire,
Jusqu'au chien du logis il s'efforce de plaire."

elle remet en mémoire ce passage de l'ASINAIRE, où

Plaute fait dire à la proxenète Cléerète, à propos du nouvel amant qui fait sa cour (1) :

"Volt placere ses amicae, volt mihi, volt pedidae que,
Subblanditur novos amator, se ut quom videat, fau-
ceat."

(1)
ASINARIA.
A.I-Sc.III
(Vers 168 à 170)

****oOo****

L E M A L A D E I M A G I N A I R E .

(1673)

D'un bout à l'autre, la comédie LE MALADE IMAGINAIRE n'est qu'une virulente et impitoyable diatribe, le coup de grâce de Molière à "l'art de guérir", tel qu'il se pratiquait de son temps, et à ses adeptes. Atteint d'un mal incurable, dont il prévoyait sans doute lui-même la prochaine et fatale issue, il semble qu'il ait voulu couronner son oeuvre en bafouant, une bonne fois pour toutes, sous les traits sinistres autant que grotesques des PURGON, des DIAFOIRUS et des FLEURANT, l'empirisme éhonté qui, tenant lieu de science médicale, sacrifiait sans scrupules bien plus d'existences qu'elle n'en sauvait. Aussi les "disciples d'Esculape" avaient-ils, depuis bel âge, pris, dans les contes et facéties populaires, la peu enviable place des moines et reclus, et Molière se rendait-il bien compte, qu'en choisissant ce thème où il pourrait donner libre cours à sa verve comique, il serait sûr d'avoir les rieurs de son côté.

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI avait immédiatement suivi LE MISANTHROPE; de même, LE MALADE IMAGINAIRE vint faire diversion aux FEMMES SAVANTES, pour satisfaire sans doute aux goûts du gros public qui, lui, n'entendait rien aux discussions esthétiques intéressant "le beau monde" et voulait en avoir pour son argent.

Molière n'eut pas de peine à mettre la main sur des modèles, et des mieux réussis.

Ainsi on assure que la réception burlesque (1), constituant le troisième intermède, n'est qu'une parodie très exacte, et comme un abrégé, non seulement des cérémonies en usage lors de l'obtention du doctorat, mais de toutes celles par où devait passer le candidat, depuis le commencement de ses études jusqu'au jour où il recevait le bonnet. Tout s'y trouve. On a toujours pensé que c'est Jacques Armand de Mauvillain, le médecin

(1) Voyez:
LES MÉDECINS
AU TEMPS DE MOLIÈRE.
par
Maurice Raynaud.
(Chap. I-pp. 57 & suiv.)
Paris-1862.
(in-8°)
Aussi:
LES GRANDS ÉCRIVAINS:
Notice du
MALADE IMAGINAIRE
Tome IX-pp. 226 & 227.

mais surtout l'ami de Molière, qui aurait trahi l'ALMA MATER en initiant celui-ci au majestueux mais grotesque cérémonial des réceptions des la Faculté.

Chaque fois qu'il en a trouvé l'occasion, Molière a saisi les ridicules au bond, travaillé comme le font, ou prétendent le faire, les réalistes actuels, d'après "le document humain". Par exemple, il n'a reproduit dans LES PARTIES de monsieur Fleurant que le style du CODEX de l'époque, duquel on a retrouvé, il y a quelque temps, un spécimen authentique à Carcassonne, dans un compte d'apothicaire, datant de 1645 à 1658, et dont, à titre de curiosité, voici quelques extraits :

(1) Voyez:
LE MOLIÉRISTE
(tome I)
Un Compte d'Apothicaire
au temps de
Molière.

PARTIES
de
M. Parra de Montredon (1).

M. Parra de Montredon doit du 14 aoust 1645.

Pour sa petite fille:	Liv:	Sols
Une potion cordiale & stomacale composée de confection d'hyacinthe opiate salomon &c,, &c.....	2	5
Plus: pour un pot mithridate, envoyé cy-devant quérir par un sien valet, pesant deux onces.....	1	1o
Plus: pour luy- mesme, une médecine laxative avec rhubarbe.....	2	5
Plus: du 3o aoust, un clistère laxatif pour la servante Jeanne.....		15
Plus: un pot unguent résumptif, pour son costé dolent; contenant 4 onces..		16
Plus: pour avoir réitéré le-dict clistère.....		15
Plus: pour sa belle-mère, un pot unguent nutritum, fait avec suc de roses, pour son bras, pesant 4 onces.....		16
Plus: du.....&c., pour sa soeur, un clistère laxatif.....		15
Plus: du 8 du-dict mois, pour avoir renouvelé le-dict clistère.....		15

Plus: pour un pot unguent, pour luy
oingdre le costé de la rate, compo-
sé d'huyle de capres et de lys, plu-
sieurs sucs spiquinard du Levant,
gomme, ammoniac, &c.,..... 5
Plus: du 2 décembre, pour un elistè-
re laxatif, composé de catholicum
benedict et autres, pour un sien
boeuf que Pierre, son valet, vint
quérir..... 15
Plus: &c., &c.

Argand prétend forcer sa fille, Angélique, à épouser Diafoirus (1), afin d'avoir lui-même un médecin sous la main. Toinette, la servante, ne craint pas de lui tenir tête dans un dialogue des plus animés que Molière a transporté, mot pour mot, depuis la phrase de Toinette: ".....Non, je suis sûre qu'elle ne le fera pas." jusqu'à celle d'Argan: ".....Je ne suis point bon, et je suis méchant quand je veux.", des FOURBERIES DE SCAPIN (2), dans LE MALADE IMAGINAIRE. La seule différence, c'est qu'Argan menace de mettre sa fille au couvent pour peu qu'elle s'avise de contrecarrer ses projets matrimoniaux pour elle.

(1) LE MALADE IMAGINAIRE; A.I-Sc.V

(2) LES FOURBERIES DE SCAPIN A.I-Sc.IV

Cette même scène V tout entière est, à n'en pas douter, une réminiscence des deux premières scènes de TARTUFFE car Orgon, comme Argan, sacrifie sa fille à son égoisme et Dorine, comme Toinette, lui résiste en face et prend ouvertement le parti de sa jeune maîtresse. En somme, analogies de caractères, de situations et de dialogue.

Un autre épisode, qui se reproduit pour la sixième fois dans l'oeuvre de Molière, c'est celui où les deux amants, sous prétexte de récit à faire ou de romance à chanter, trouvent l'occasion de se déclarer mutuellement leur amour, au nez et à la barbe du trouble-fête, qui se met à la traverse et n'est dupe qu'à demi de leur manège. Suivant Paul Mesnard (3), Molière en aurait

(3) LES GRANDS ÉCRIVAINS; Molière. (Notice-p.238.) Tome IX.

pris l'idée dans la comédie DON BERTRAN DE CIGARRAL (1), jouée en 1656, et que son auteur Thomas Corneille avait, comme il le reconnaît dans l'épître publiée en tête de sa pièce, imitée de Francisco Rojas.

Grimarest prétend que, dès l'abord, Molière passa pour être lui-même l'original du triste héros de sa comédie qu'il aurait écrite, non seulement pour jeter le discrédit et le ridicule sur la médecine, mais aussi en vue d'écraser la satire sous la satire même, en refaisant, pour la réfuter et la démentir, la comédie-pamphlet ÉLOMIRE HYPOCONDRE ou LES MÉDECINS VENGÉS que Le Boulanger de Chalussaye avait lancée contre lui (2).

Élomire (3), anagramme de Molière, n'est pas un hypocondre, c'est un malade imaginaire qui geint piteusement :

"..... Je me crois bien malade
Et qui croit l'être l'est (4)."

Lazarille cherche à le tranquilliser :

"..... Songez à vous guérir,
Vous en pourrez, un jour, faire une comédie (5)."

On voit que Chalussay, pour montrer Molière sous un jour ridicule, le représente comme très effrayé du mal dont il se sentait atteint, et qui n'était hélas! que trop réel. Celui-ci s'empara de l'idée; non seulement il conserva, mais il renforça la caricature imaginée par Chalussay, sous le masque de l'égoïste maniaque qui, hanté par la peur de la maladie et de la mort, sacrifie le bonheur des siens à son absurde et odieuse lubie. Puis, par une heureuse transition, il sut ramener l'entretien sur lui-même et fit de Béralde son porte-parole, en le chargeant de sa profession de foi (6):

"Molière sera encore plus sage que vos médecins,
car il ne leur demandera point de secours.

Argan. Tant pis pour lui s'il n'a point recours aux remèdes.

B.- Il a ses raisons pour n'en point vouloir, et il

(1) A. II-Sc. IV

(2) en 1670.

(3) OEUVRES COMPLÈTES DE MOLIÈRE. par L. Moland. (tome V-p. 527.)

(4) A. I-Sc. I

(5) A. II-Sc. VI

(6) A. III-Sc. III

soutient que cela n'est permis qu'aux gens vigoureux et robustes. et qui ont des forces de reste pour porter les remèdes avec la maladie; mais que, pour lui, il n'a justement de la force que pour porter son mal."

Comme on le voit, la théorie qui fait d'Élomire hypocondre le prototype du MALADE IMAGINAIRE ne laisse pas d'être séduisante, en dépit des réserves de Mahrenholtz. En effet, Argan, dont Molière joua le rôle, l'homme à la santé robuste, est obsédé du fantôme de toutes les maladies, tandis que lui-même nargue par ses plaisanteries celle qui le mine, et il le sait; de sorte que les rôles sont intervertis.

C'est vraiment vouloir perdre son temps que de discuter l'origine de la comparaison, par laquelle débute la déclaration galante que Thomas Diafoirus récite à Angélique (1). On en avait déjà tellement usé et abusé que ce n'était plus qu'une vieille rengaine que Molière devait savoir par coeur; sinon, il n'avait que l'embarras du choix car elle se trouve textuellement dans l'ÉPÎTRE LIMINAIRE de Mathurin Régnier au Roy (1608) (2); - dans un discours du garde des Sceaux, de Marillac (1626) (3); - dans l'ANTI-ROMAN de Jean de la Lande (4); &c., &c.

(1) A.II-Sc.V

(2) OEUVRES DE MATHURIN RÉGNIER. Édition Courbet. Paris-1875 (p.4)

(3) Voyez: CORRESPONDANCE DE GRIMM. 1787. (tome XIV)

(4) par Charles Sorel. 1633. (tome I-p.594)

Quant au début d'un autre compliment ampoulé, celui du même Thomas Diafoirus à Argan, on pourrait le prendre pour une parodie d'un passage bien connu du discours de Cicéron : AD QUIRITES POST REDITUM.

Pour en finir des sources classiques, faisons, avec Aimé-Martin, la remarque que Molière paraît avoir emprunté le passage où il nous fait voir l'artificieuse Réline feignant le dévouement, et aux petits soins pour Argan dont elle souhaite la mort, pour hériter de lui le plus tôt possible, à la Vº satire d'Horace, où Tirésias enseigne à Ulysse le manège des captateurs de successions et lui dit (5) :

(5) Livre II: Vers 93 & 94.

"Obsequio grassare: mone, si increbuit aura,
Cautus uti velet carum caput.....&c."

("Sois aux petits soins. Le vent vient-il à fraîchir, engage-le à couvrir une tête si chère.... ....&c." Traduction de J. Lisz.)

"Enfoncez bien votre bonnet jusque sur vos oreilles (1), insinue Béline, il n'y a rien qui enrhume tant que de prendre l'air par les oreilles."

(1) A.I-Sc.VIII

Thomas Diafoirus invite Angélique àassister à une dissection. Cette plaisanterie macabre se trouve, sous une autre forme, dans LES PLAIDEURS (2) de Racine où Dandin propose à Isabelle de lui faire voir donner la question, et comme elle se récrie : "Bon! dit-il, cela fait toujours passer une heure ou deux."

(2) (1668) A.III-Sc.IV

"Ce ne sont point les médecins qu'il joue, dit Béralde à Argan (3), mais les ridicules de la médecine."

(3) A.III-Sc.III

Le fond des sentiments que Molière professe ici se retrouve chez Montaigne qui dit aussi (4) :

"Ce n'est pas à eux que j'en veux, c'est à leur art." (Auger.)

(4) ESSAIS. Chapitre XXXVII, Tome III-Livre II p.175

Autre boutade, celle-ci à l'adresse des médecins :

B. (5) ".....Il ne lui faut point vouloir de tout ce qu'il pourra vous faire: c'est de la meilleure foi du monde qu'il vous expédiera et il ne fera, en vous tuant, que ce qu'il fait à sa femme et à ses enfants et, ce qu'en un besoin, il feroit à lui-même."

(5) A.III-Sc.III

Or Guy-Patin avait ouvertement accusé le médecin Guénaut d'avoir tué, avev l'antimoine dont il préconisait l'usage thérapeutique, sa femme, sa fille, son neveu et deux gendres.

Le travestissement de Toinette en médecin (6) est une imitation d'une scène analogue dans LE MÉDECIN VOLANT; du reste Molière s'est plusieurs fois servi de ce "truc" à l'italienne.

(6) A.III-Sc.X

Á signaler encore le passage (7) où Toinette, déguisée, soutient qu'elle a quatre-vingt-dix ans, à l'encontre d'Argan qui lui en donne vingt-six ou vingt-sept

(7) Voyez: LE MOLIÉRISTE. (Tome X-pp.97 & suiv.)

tout au plus. Molière a trouvé la plaisanterie toute faite dans l'histoire comique de POLYANDRE (1) attribuée, comme il a été dit à propos de TARTUFFE, à Charles Sorel. Voici en effet ce que dit un certain Théophraste au docteur Péralde qui n'en peut croire ses oreilles :

(1)
(1648.)

Théophraste.- "Quel âge prétendez-vous que nous ayons?
Péralde.- - Vous me semblez avoir cinquante-sept ou cinquante huit ans.
Théophraste.- - Nous avons tantôt sept-vingt-quatre années, trois mois, deux jours, six heures et quinze minutes, selon notre calcul."

Au premier intermède, Molière nous fait faire la connaissance d'un personnage burlesque, d'origine italienne, voire même latine peut-être, naturalisé en France sous le nom générique de POLICHINELLE (2), en Angleterre sous celui de PUNCH et connu à Naples, son lieu d'origine, sous celui de PULCINO ou de PULCINELLO, type représentant un homme grossier, licencieux et gourmand, qui n'ouvre point la bouche sans lâcher quelque grosse balourdise qui fait que l'on s'esclaffe de rire à l'écouter, véritable caméléon, tour à tour et selon les caprices de la situation, seigneur, valet, négociant, philosophe même à ses heures. Or, à la fin de cet intermède, le dit Polichinelle est le héros d'une aventure qui se rapporte, trait pour trait, au conte de La Fontaine intitulé: D'UN PAYSAN QUI AVOIT OFFENSÉ SON SEIGNEUR (3), où il s'agit d'un pauvre hère condamné à payer cent écus, ou à avaler trente deux aulx sans boire, ou enfin à recevoir cent coups de gaule. De guerre lasse, après s'être senti " enflammer le gosier et émoucher les épaules", il finit par s'exécuter en vidant sa bourse. C'est précisément ce aui arrive à Polichinelle qui, lui aussi, après "en avoir tâté", paye six pistoles aux archers pour s'éviter un complément de "croquignoles" ou de coups de bâton. C'est à La Fontaine, on le voit, que Molière a dû emprunter cet épisode, à moins pourtant qu'il n'ait eu sous les yeux la comédie CANDELAIO,

(2) Voyez:
LES GRANDS ÉCRIVAINS.
Molière.
Tome IX-Note I
(p.32o)

(3) Voyez:
LES CONTES
de
LA FONTAINE.
(publiés en 1665)
Ie Partie-IIe Conte.

publiée à Paris en 1582 par son auteur Giordano Bruno Nolano, imitée en 1633, sous le titre de BONIFACE ET LE PÉDANT, et à laquelle revient la paternité de cette scène.

FIN.

****oOo****

TABLE DES MATIÈRES.

****oOo****

	Pages
Preface	1
Le Docteur amoureux	4
Les trois Docteurs rivaux	4
Le Maître d'École	4
Gorgibus dans le Sac	5
Le Fagoteux	5
Le grand Benêt de Fils, aussi sot que son Père	5
La Casaquè	6
La Jalousie du Barbouillé	6
Le Médecin volant	8
L'Étourdi	9
Le Dépit amoureux	15
Les Précieuses ridicules	25
Sganarelle ou le Cocu imaginaire	32
Don Garcie de Navarre, ou le Prince jaloux	36
L'École des Maris	38
Les Fâcheux	41
L'École des Femmes	43
La Critique de l'École des Femmes	51
L'Impromptu de Versailles	54
Le Mariage forcé	55
La Princesse d'Élide	58
Le Tartuffe, ou l'Imposteur	61
Don Juan, ou le Festin de Pierre	72
L'Amour Médecin	8o
Le Misanthrope	83
Le Médecin malgré lui	88
Mélicerte	95
Pastorale comique	97
Le Sicilien, ou l'Amour peintre	99
Amphitryon	1o1
George Dandin, ou le Mari confondu	1o8
L'Avare	11o

Pages

Monsieur de Pourceaugnac..... 114
Les Amants magnifiques..... 118
Le Bourgeois gentilhomme..... 122
Psyché..... 127
Les Fourberies de Scapin..... 129
La Comtesse d'Escarbagnas..... 135
Les Femmes savantes..... 139
Le Malade imaginaire..... 146

****oOo****

3 1198 05762 6298
N/1198/05762/6298X

The Library of the University
of Pennsylvania

378.748 POP1897.3
V.2
Sorenz, J.C.G.
Molière et ses
emprunts

378.748 POP1897.3
v.2.

3 1198 05762 6298
N/1198/05762/6298X

STO